



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN



NUMÉRO 014



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 22 novembre 2011

Président

M. James Bezan

Comité permanent de la défense nationale

Le mardi 22 novembre 2011

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC)): Bonjour à tous. Je déclare donc ouverte cette 14^e réunion du Comité permanent de la défense nationale. Conformément à l'article 108(2) du Règlement, nous poursuivons notre étude du maintien en disponibilité opérationnelle des Forces armées canadiennes.

Nous accueillons aujourd'hui le lieutenant-général Peter Devlin, chef d'état-major de l'Armée de terre, qui est accompagné du sergent-major Gino Moretti.

Bienvenue à tous les deux.

Mon général, je vous cède tout de suite la parole pour votre exposé liminaire.

Lieutenant-général Peter J. Devlin (chef d'état-major de l'Armée de terre, ministère de la Défense nationale): Bonjour à tous.

[Français]

Monsieur le président, membres du comité, c'est pour moi un grand plaisir de comparaître devant vous. Ce matin, je suis accompagné du sergent-major de l'armée canadienne, l'adjudant-chef Gino Moretti. Je tiens aussi à remercier le général Natynczyk, le chef d'état-major de la Défense, de me donner l'occasion — ma première, en fait — de vous adresser la parole sur un sujet qui me tient très à coeur en tant que commandant de l'armée canadienne, soit la disponibilité opérationnelle de nos troupes.

L'armée canadienne a pignon sur rue dans plus de 250 communautés canadiennes. Près de 4 700 Rangers canadiens patrouillent dans le Nord. Quelque 44 000 militaires, réservistes et militaires permanents, dont 50 p. 100 sont des réservistes, travaillent au coeur même de la collectivité canadienne. De plus, environ 5 700 employés civils font partie de l'équipe de l'armée canadienne. Ils se regroupent sous les dix brigades de réserve et les trois brigades de la force régulière, sur les bases de même qu'au sein des écoles et des quartiers généraux. Toutes ces personnes contribuent à la disponibilité opérationnelle de l'armée, en plus de contribuer activement à l'effort de génération des Forces canadiennes, alors que 35 p. 100 des effectifs de l'armée sont intégrés au sein des autres commandements et services.

[Traduction]

Les forces armées du Canada se tiennent au fait des situations d'instabilité qui se présentent un peu partout dans le monde et qui pourraient nécessiter des conseils ou une intervention rapide de la part du gouvernement canadien, mais elles ne savent jamais à quel endroit elles pourraient être appelées à déployer leurs effectifs ou leurs ressources ou quelle sera la nature ou le type de mission à accomplir. Par conséquent, l'armée, et, en fait, toute la structure de l'institution militaire, doivent d'abord et avant tout demeurer prêtes à

relever tous les défis n'importe où dans le monde où elles pourraient être envoyées.

L'armée d'aujourd'hui est bien différente de ce qu'elle était il y a dix ans. En effet, au cours de la décennie qui a suivi les attaques lancées contre le World Trade Centre, le contexte de sécurité mondial a changé du tout au tout et nous avons dû nous adapter. L'Armée canadienne doit être agile, hautement qualifiée et capable de relever sans préavis une foule de défis nouveaux et imprévus. L'armée doit être formée, équipée et financée de manière à pouvoir mener des opérations sur de nombreux théâtres, et ce, souvent en même temps: que ce soit sur les territoires enneigés de l'Arctique ou dans la jungle du Congo, ou encore sur les lieux d'un déraillement de train suivi d'une évacuation à Port Hope ou ceux d'une inondation provoquée par le débordement de la rivière Rouge. L'armée doit avoir la souplesse nécessaire pour être en mesure de fournir, grâce à son Équipe d'intervention en cas de catastrophe, l'EICC, de l'eau potable aux victimes d'un tsunami, dans le Pacifique Sud, tout en participant aux efforts de secours déployés en Haïti.

Ces tâches ne sont pas incompatibles, mais font plutôt appel à une matrice de compétences et de ressources utilisées par les Forces canadiennes dans le cadre des déploiements au pays et à l'étranger et qui varie en fonction de la situation et des priorités du gouvernement.

L'étude approfondie que vous menez actuellement sur la disponibilité opérationnelle arrive à point afin d'assurer que les Forces canadiennes puissent s'acquitter de leurs six missions principales énoncées dans la stratégie de défense *Le Canada d'abord*. Je crois comprendre que les membres du comité ont reçu des copies de la stratégie de défense *Le Canada d'abord*, dans laquelle les six missions principales des Forces canadiennes sont décrites.

Si on se concentre sur ces missions, je dirais que nous devons en fait tenir compte de deux grandes perspectives.

Au pays, au chapitre de la capacité d'intervention au pays et dans la communauté, les FC demeurent prêtes à venir en aide aux victimes de catastrophes survenant dans les communautés canadiennes, à fournir des services de recherche et de sauvetage aux Canadiens; à patrouiller notre territoire, nos eaux et notre espace aérien; à protéger nos routes commerciales océaniques; à affirmer notre souveraineté dans le Nord; à lutter contre le terrorisme, à aider à défendre les réseaux informatiques canadiens; et à contribuer à la sécurité lorsque le Canada est l'hôte d'activités internationales.

À l'étranger, au chapitre de la capacité d'intervention sur la scène internationale et auprès des alliés, les FC demeurent prêtes à porter secours aux victimes de catastrophes survenant dans d'autres pays; à participer à des opérations de maintien de la paix comme celles qui sont en cours au Moyen-Orient; à mettre sur pied une force armée prête au combat et spécialisée; à fournir les capacités nécessaires pour faire appliquer les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies; à travailler avec nos alliés dans le cadre d'opérations de l'OTAN; à participer à des opérations de consolidation de la paix, qui pourraient exiger quelques interventions armées dans des endroits chauds de la planète; et à contribuer à la paix et à la sécurité internationales par le biais de missions telles que les efforts de lutte contre la piraterie déployés au large des côtes africaines.

Avant d'aborder la question de la disponibilité opérationnelle, je tiens à mettre l'accent sur quelques points essentiels concernant votre armée. Nous nous concentrons sur le soldat, le soldat qui aujourd'hui possède une mentalité de guerrier — la confiance et la compétence acquises au combat et renforcées par le respect que lui portent les Canadiens. Nos soldats sont regroupés dans des unités qui leur enseignent les techniques de base, leur donnent de l'assurance et veillent au maintien de l'esprit de corps. L'armée équipe le soldat, et nos programmes d'équipement tels que la prochaine génération de véhicules de combat terrestres, procurent une grande capacité au Canada.

Nous menons des opérations au sein d'équipes interarmes et nous synchronisons les compétences complémentaires de ces grands Canadiens avec leur équipement, en vue de produire un effet sur le champ de bataille. De plus, j'ajouterai la phrase suivante: « L'Armée du Canada est la force des mesures déterminantes », car il n'y a rien de plus déterminant que d'envoyer des troupes sur le terrain.

Comme vous le savez, monsieur le président, la disponibilité opérationnelle, comme le définit le CEMD, est la capacité de placer les bonnes personnes, possédant les bonnes compétences et le bon équipement, au bon endroit et au bon moment. Il s'agit de mesurer la capacité d'un élément des Forces canadiennes, et nous parlons ici de l'Armée, d'entreprendre une tâche approuvée.

Je vous prie de consulter les deux autres documents que je vous ai fournis, « Les forces de campagne de l'armée » et « L'entraînement pour atteindre le niveau de disponibilité opérationnelle prescrit de l'armée ». Un des principes du maintien d'une armée apte au combat réside dans son institution. En effet, sans l'institution, non seulement les forces de campagne seraient en péril, mais elles n'existeraient tout simplement pas.

● (0850)

Pour en démontrer l'importance, j'aime utiliser un triangle dont la base est l'institution, composée de 17 écoles et centres d'instruction, comme le Centre d'instruction au combat de Gagetown, le Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres de Wainwright, nos 11 bases de l'armée et divers quartiers généraux, qui assurent ensemble la direction, l'instruction de base et le soutien dont nous avons besoin pour préparer nos troupes et les unités interarmes qui sont déployées pour aider les Canadiens au pays ou pour défendre nos valeurs à l'étranger.

Au milieu du triangle, il y a nos unités, qui constituent la force de campagne et dont les membres s'efforcent d'atteindre chaque année une série de normes individuelles d'aptitude au combat, d'acquérir des ensembles de compétences individuelles ou nouvelles comme le mode de fonctionnement d'une nouvelle pièce d'équipement, et qui participent à des exercices et à des activités d'instruction collective. On obtient ainsi une force de campagne à disponibilité opération-

nelle normale, ce qui comprend les formations et les unités de l'armée, les unités d'intervention immédiate, les groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique et les groupes-bataillons territoriaux. Il s'agit d'unités de l'armée prêtes à se déployer pour combattre des feux de forêt ou prêter assistance en cas de tempête de verglas ou d'inondation.

Par exemple, les militaires de la réserve et de la force régulière sont arrivés dans l'est de Terre-Neuve seulement quelques heures après le passage de l'ouragan Igor. Cette opération était appuyée par l'institution, dans ce cas, la base de l'armée, à Gagetown, au Nouveau-Brunswick, dont le personnel a assuré le service 24 heures sur 24, sept jours sur sept, en vue d'assurer le maintien en puissance des troupes déployées, et le quartier général de la force opérationnelle interarmées (Atlantique), qui a exercé les fonctions essentielles de commandement et de contrôle de la mission et la liaison avec les partenaires de l'ensemble du gouvernement. Plus de 1000 militaires, appartenant en majeure partie à l'armée, se sont rendus sur place pour prêter main-forte à leurs compatriotes en détresse moins de 12 heures après que les autorités provinciales en ont fait la demande.

À partir de la section jusqu'au niveau de la brigade ou de la force opérationnelle, les troupes atteignent le niveau de disponibilité opérationnelle élevé par le biais d'une instruction rigoureuse menant à l'atteinte de la norme collective d'aptitude au combat qui leur permet d'être déclarées prêtes sur le plan opérationnel. Ainsi, l'armée est parfaitement en mesure de prendre des mesures déterminantes et d'accomplir des missions et des tâches dans un large éventail de situations en tant que force interarmées, et intégrant les éléments habilitants fournis par les autres armes des FC. Les unités de l'armée ne sont pas toutes tenues d'atteindre le plus haut niveau de disponibilité opérationnelle. Ce niveau n'est exigé que des unités désignées pour accomplir une tâche ou une mission, par exemple, une rotation en Afghanistan ou dans un autre pays où le gouvernement du Canada s'est engagé à envoyer des forces, comme quand l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe a été dépêchée en Haïti ou quand des opérations d'évacuation de non-combattants ont été menées au Liban. Ces unités ou formations se trouvent à la pointe du triangle.

L'armée gère son niveau de disponibilité opérationnelle selon un cycle de 24 mois que nous appelons le Plan de gestion de la disponibilité opérationnelle (PGDP). Dans ce plan, on assure l'instruction et la préparation des unités ou formations désignées pour accomplir diverses missions, certaines étant permanentes, d'autres de contingence ou liées à des engagements à l'égard de l'OTAN, mais toutes suivant les lignes directrices des six missions principales de la stratégie de défense *Le Canada d'abord*.

En parallèle, ce que nous sommes actuellement en train de faire en Afghanistan, c'est justement d'aider l'Armée nationale afghane à établir ce triangle. Nous l'aidons à mettre sur pied son institution, à former ses forces de campagne et à aider les unités afghanes à atteindre un niveau de disponibilité opérationnelle plus élevé et à se préparer à combattre pour leur pays.

[Français]

En conclusion, je voudrais vous dire ce qui suit.

[Traduction]

La grande priorité des Forces canadiennes, solides et bien équipées, c'est de protéger les Canadiens et de défendre la souveraineté canadienne au pays et à l'étranger. Pour y arriver, nous avons besoin du soutien institutionnel qui nous permettra de mener notre tâche à bien. Mais l'armée ne peut rien sans sa pièce maîtresse, le soldat, avec sa mentalité de guerrier, appuyé par des outils et de l'équipement modernes et efficaces.

Monsieur le président, je vous remercie de m'offrir cette belle occasion de contribuer à l'étude que mène votre comité sur la disponibilité opérationnelle. M. Moretti et moi sommes fiers de représenter nos militaires, qui servent si bien notre pays.

Je voudrais simplement donner à M. Moretti l'occasion de dire quelques mots. M. Moretti est mon partenaire au sein de l'équipe de commandement, et c'est un maître-artilleur qui a plus de 35 ans d'expérience. Je suis honoré d'être aux côtés de M. Moretti tous les jours, surtout quand nous sommes entourés d'excellents soldats canadiens.

• (0855)

[Français]

Sergent-major Gino Moretti (Forces canadiennes): Monsieur le président, membres du comité, je vous remercie de l'honneur que représente pour un soldat le fait d'être ici et de représenter tous les Canadiens ayant servi le pays ou le servant aujourd'hui. Ils représentent notre nation, peu importe le lieu du déploiement, que ce soit à l'échelle internationale ou nationale.

Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup pour vos remarques liminaires.

Nous allons maintenant entamer le premier tour.

[Français]

Madame Moore, vous disposez de sept minutes.

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Je vous remercie d'être parmi nous.

Dans son Rapport sur la transformation 2011, le lieutenant-général Leslie suggère de remplacer la structure des secteurs et des commandements existants par deux commandements de mise sur pied des forces de l'armée de terre. Une première division serait constituée des forces régulières et serait opérationnelle dans le cadre des opérations à l'extérieur du pays, et une seconde, qui serait constituée de réservistes, serait opérationnelle lors des opérations à l'intérieur du pays. Il suggère également de créer une organisation regroupée d'instructions et de disponibilités opérationnelles terrestres afin d'optimiser les points communs.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de cette suggestion. Croyez-vous que ça peut nous permettre d'avancer et, le cas échéant, de quelle façon?

Lgén Peter J. Devlin: Merci beaucoup.

Il est très important, je pense, de souligner que le rapport du lieutenant-général Leslie a été conçu comme

• (0900)

[Traduction]

une série d'options que les forces armées devaient examiner en profondeur.

[Français]

J'ai beaucoup de respect pour le lieutenant-général Leslie et pour ses idées. Par contre, ma vision est un peu différente de celle voulant qu'il y ait deux divisions.

[Traduction]

Nous sommes un grand pays et chaque région est unique. L'une des caractéristiques de nos forces armées et de l'Armée de terre en particulier, est justement l'étroite intégration des forces régulières et de réserve qui ont été constituées au cours des années, notamment pendant la période de combat en Afghanistan. Je suis extrêmement fier de la relation qui existe entre la force régulière et la force de réserve. À mon avis, l'intégration des deux formations est une source de grande force, si bien qu'il serait risqué de séparer les forces régulières et de réserve et d'en faire deux divisions distinctes.

Selon moi, le Canada, les FC et l'Armée de terre sont plus forts grâce à notre structure régionale, et il convient donc de garder les forces régulières et de réserve.

[Français]

intégrées, ensemble, au sein d'une équipe beaucoup plus forte.

S.-m. Gino Moretti: Je vais me permettre d'ajouter une chose, madame. Selon la structure actuelle, la ligne de commandement est directe, à l'échelle du pays, en cas d'événement national. On dit toujours que notre histoire se répète. Or il ne faut jamais oublier qu'avant que le Canada ne crée les Forces canadiennes, il y avait une division par secteur. Chaque groupe relevait d'un commandement en cas d'urgences impliquant le gouvernement du Canada.

En raison de la façon dont nous sommes structurés, l'exécution de toutes les tâches qui nous sont assignées en tant que soldats est efficace, autant sur le plan des communications que sur le plan des ressources. Je crois fermement que le système en vigueur actuellement est très bien.

Mme Christine Moore: Ma deuxième question porte sur les réservistes.

Dans un rapport sur les plans et les priorités, on suggérait de réduire progressivement les effectifs de réserve de la classe « C ». J'aimerais savoir ce qui est à l'origine de cette suggestion. Veut-on réduire les effectifs de la classe « C » pour augmenter ceux des classes « B » et « A »? Sinon, quel est le motif? Ce serait très gentil de votre part de me donner des éclaircissements à ce sujet.

Lgén Peter J. Devlin: D'accord.

Il y a trois classes, soit les classes « A », « B » et « C ». Je crois que votre question porte sur la classe « B ».

Mme Christine Moore: Oui, j'avais...

[Traduction]

Lgén Peter J. Devlin: Permettez-moi de commencer par vous parler de la classe C. Les soldats de la classe C sont affectés à des tâches opérationnelles; ils sont en déploiement opérationnel.

La classe B correspond aux soldats qui sont affectés à des tâches au Canada qui appuient l'organisation dans son ensemble. Par exemple, ils pourraient occuper un poste au quartier général ou aider à dispenser des cours de formation au Centre d'instruction au combat.

Ensuite, il y a les soldats de la classe A, qui travaillent à temps partiel et représentent la grande majorité de l'effectif. Ils constituent la base de notre armée de réserve. M. Moretti et moi sommes extrêmement fiers de cette armée de réserve — de cette armée de réserve de la classe A.

Les réductions visent la classe B. La classe C correspond aux affectations de soldats appelés à représenter le Canada. Cette dernière ne pose pas problème à mon avis. C'est plutôt la classe B.

Nous avons pris de l'expansion pendant la période de combat en Afghanistan; les militaires de la classe B ont été mis à contribution pour exécuter tout le travail lié au conflit en Afghanistan, notamment en aidant à dispenser de la formation aux soldats, vu notre engagement à l'endroit de ce pays.

À mesure que nous démantelons progressivement la mission de combat — nous menons à présent une mission de formation en Afghanistan — et que nous cherchons à gérer nos opérations selon nos moyens, certains postes de la classe B au sein des FC et de l'Armée de terre disparaîtront.

[Français]

Mme Christine Moore: Ces personnes vont donc être de nouveau dans la classe « A ». Comment allez-vous les réorienter? Comment incitez-vous ces gens à se joindre à la force régulière? Allez-vous les laisser en classe « A »? Que ferez-vous de ces gens?

[Traduction]

Lgén Peter J. Devlin: Je pourrais peut-être citer l'exemple de

[Français]

une unité de la réserve pleine de soldats de la classe « A ».

• (0905)

[Traduction]

Il y a un effectif de soldats de la force régulière qui appuyait précédemment nos unités de réserve. À cause du conflit en Afghanistan, il est possible que certaines de ces unités de réserve soient composées de soldats de la classe B à temps plein, afin de contribuer à former les membres de l'unité et d'assurer la coordination appropriée avec leurs brigades. À présent, nous affectons des soldats de la force régulière à ces unités de réserve pour exécuter les tâches remplies depuis plusieurs années par des soldats de la classe B.

Certains de ces soldats de la classe B obtiendront peut-être un poste au sein de l'Armée de terre ou des FC, ou encore reprendront leurs postes de la classe A à temps partiel dans leur unité et chercheront d'autres possibilités d'emploi à l'extérieur des FC ou de l'armée.

[Français]

Le président: Le temps est écoulé. Merci beaucoup.

Madame Gallant, c'est à vous.

[Traduction]

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Par votre entremise, je voudrais, tout d'abord, remercier nos témoins de leur présence. Général Devlin, je suis ravie de vous revoir.

Depuis que vous avez quitté la base de Petawawa à titre de commandant de brigade, nous n'avons eu que sporadiquement l'occasion de parler, bien que j'aie suivi votre carrière dans le sud, en Iraq et en Afghanistan, et je peux vous dire que nous sommes très fiers de vous. Même avant cela, vous aviez un bilan remarquable, étant donné que vous avez reçu la mention élogieuse du commandant en chef pour avoir ouvert l'aéroport de Sarajevo. Un membre de notre comité vient de passer une semaine à Sarajevo par l'entremise de l'Association parlementaire de l'OTAN et je me

permetts donc, en son nom, de vous remercier infiniment pour votre travail.

Il y a environ un mois, nous étions à Wainwright, où nous avons pu observer l'exercice mené à l'échelle de la brigade. Si ma mémoire est bonne, la dernière fois qu'il y a eu un exercice à Wainwright à l'échelle de la brigade, c'est vous qui en étiez chargé. C'est bien cela?

Lgén Peter J. Devlin: C'est la première fois en plusieurs années qu'une opération de formation est menée à l'échelle de la brigade. Pour moi, c'est important. Assurer la formation à ce niveau accorde au Canada un niveau de disponibilité opérationnelle et de flexibilité qu'il mérite.

Depuis de nombreuses années, nous mettons l'accent sur les éléments qui sont essentiels pour préparer les soldats à être déployés en Afghanistan. Ainsi, nous nous sommes concentrés sur la formation des membres de la force opérationnelle — c'est-à-dire la préparation d'un groupement tactique, d'un groupe de soutien avancé ou d'un élément de soutien national, ainsi que des agents habilitateurs, qui seraient déployés en Afghanistan. Comme vous le savez très certainement, nous avons environ 3 000 soldats qui sont déployés sur le théâtre afghan depuis presque 10 ans.

Mme Cheryl Gallant: Depuis environ cinq ans, il est question d'une pause opérationnelle pour l'Armée de terre. À vrai dire, je n'en ai pas vu jusqu'à présent. On aurait dit, par moments, qu'il s'écoulait parfois moins d'un an entre le retour de nos soldats au Canada et leur redéploiement. On constate, d'après le nombre de médailles et de gallons sur leurs poitrines que certains d'entre eux y ont déjà été déployés trois ou quatre fois, volontairement et avec enthousiasme; or, malgré l'annonce d'une pause opérationnelle, nous n'en avons jamais vu.

Je crois que c'était autour du 20 octobre que le général Bowes, qui comparaisait devant le comité, parlait de « recharger » l'armée. Pouvez-vous me dire si cette tentative de rechargement correspond à une pause opérationnelle? Que voulait-il dire par là?

Lgén Peter J. Devlin: Merci beaucoup. Vous soulevez un élément très intéressant.

C'est un terme que j'emploie: je parle d'une armée rechargée. Nous nous activons actuellement à récupérer nos soldats, notre matériel et nos idées, à la suite de nos opérations de combat en Afghanistan. Pour moi, l'expression « recharger l'armée » regroupe tous ces éléments-là.

C'est vraiment important, parce que nous sommes une armée qui respecte grandement le passé, de même que tous les enseignements qui ont été tirés des expériences antérieures mais, en même temps, nous regardons vers l'avenir en vue de nous préparer pour les défis de demain. C'est pour cela que l'entraînement que vous et d'autres ont observé à Wainwright correspond à un ensemble différent de cours d'entraînement que nous avons dispensés au cours des dernières années.

Ce programme met l'accent sur le moral, et l'entraînement, et nous exigeons également le niveau de préparation que requiert le Canada afin d'être bien prêt à relever les défis de demain.

Du côté des véhicules, nous sommes en train de ramener au Canada 1 000 véhicules qui sont actuellement en Afghanistan. Certains d'entre eux sont en train d'être remis en état à Edmonton, si bien que ces véhicules seront prêts l'année prochaine. Donc, pour être précis, c'est à l'automne 2012 que nous aurons de nouveau une force correspondant à un groupement tactique bien équipé avec la protection nécessaire, c'est-à-dire des véhicules blindés, et qui sera prête à représenter le Canada en ayant cette force-là.

C'est ce que je voulais dire en parlant de « rechargement ».

• (0910)

Mme Cheryl Gallant: Je crois avoir vu un certain nombre de ces véhicules sur la route 17 en route pour Petawawa quand je rentrais chez moi la semaine dernière.

Étant donné que nous venons de mettre fin à un conflit dans le cadre duquel nos soldats participaient à une opération contre-insurrectionnelle, d'aucuns pensent que nos forces armées devraient peut-être passer maintenant à un rôle de gardiens de la paix qui consisterait à patrouiller les zones tampons. Est-ce ce à quoi l'armée se prépare actuellement et, sinon, pourquoi?

Lgén Peter J. Devlin: Merci.

Les soldats participent actuellement à des programmes d'entraînement individuel et collectif, de manière à pouvoir intervenir dans toute une gamme de situations de conflit. Comme vous et d'autres l'auront constaté à Wainwright — et, si vous n'avez pas pu être présents, nous serions honorés de vous accueillir et de vous donner l'occasion d'observer les activités d'entraînement de nos jeunes soldats —, c'est-à-dire l'entraînement en fonction d'un ennemi ayant à peu près les mêmes capacités, sur un champ de bataille très complexe où des civils sont présents, de même que des éléments criminels, incorporant des opérations contre-insurrectionnelles sur le champ de bataille; en d'autres termes, ce qu'on exige d'un soldat agile, bien entraîné et bien équipé qui soit en mesure d'intervenir dans toutes les situations de conflit.

C'est ainsi que nous organisons l'entraînement. Nous sommes d'avis — et nos observations nous l'ont prouvé — que les soldats qui bénéficient d'un entraînement de cette ampleur, notamment les soldats canadiens, sont extrêmement polyvalents et forts et ont du ressort. Ils peuvent passer facilement d'un environnement de combat à la stabilité et ensuite aux opérations de maintien de la paix. Le Canada mérite et exige ce degré d'entraînement.

Le président: Vous avez la parole, monsieur Moretti.

S.-m. Gino Moretti: Si vous me permettez, monsieur le président, je voudrais simplement ajouter que, en ce qui concerne la formation de nos soldats, les circonstances dans lesquelles un jeune soldat peut avoir à prendre une décision appellent une démarche très diversifiée et exhaustive. Il comprend l'intention du commandant, et il comprend pourquoi le gouvernement du Canada l'a envoyé dans ce pays-là; en même temps, le simple soldat connaît les règles d'engagement, et c'est pour cela qu'il doit, dans le cadre de son entraînement au Canada, être exposé à toute la gamme des opérations possibles, pour qu'il soit en mesure de faire la bonne chose au bon moment quand il le faut.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur McKay, vous avez la parole.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, je sais que vous semblez vous délecter à examiner bon nombre de questions que je pose de temps à autre. J'ai un peu remarqué cela. Donc, pour vous aider, j'ai cru bon de vous apporter une copie de l'oeuvre intitulée *The Power of Parliamentary Houses to Send for Persons, Papers and Records* et je vous invite à regarder la page 65 de l'oeuvre en question, si jamais cela vous intéresse.

J'essaie simplement de vous aider, monsieur le président.

Le président: Merci. Je vais le regarder.

L'hon. John McKay: Oui.

Merci, lieutenant-général.

Un article écrit par Jack Granatstein qui est paru dans le journal de ce matin pourrait concerner directement vos capacités — votre maintien en disponibilité opérationnelle, si vous voulez — en tant qu'Armée de terre canadienne. L'article s'intitule « NATO is a shell of its former self ». Il s'agit d'un examen assez exhaustif des capacités réduites de la Grande-Bretagne, de la Grèce, et de l'Italie. Ils ne savent toujours pas où ils en sont aux États-Unis, mais il semble assez clair que la capacité américaine est susceptible d'être considérablement réduite.

Ensuite, il parle du Canada, et voilà ce qu'il dit:

Le budget de 9 milliards de dollars que le gouvernement fédéral semble disposé à dépenser — même si personne, sauf peut-être le ministre de la Défense, ne croit vraiment que ce soit le vrai chiffre — va monter en flèche. Si le MDN maintient sa décision d'acheter le F-35, d'autres types de matériel ne pourront plus être financés. Les grands projets de construction navale, annoncés avec fierté il y a quelques semaines, devront certainement être retardés. Il en va de même pour le projet du véhicule de combat rapproché de l'Armée de terre, de la remise en état du parc de véhicules blindés légers et d'une multiplicité d'autres programmes. D'après certaines sources bien renseignées, le nombre de bataillons d'infanterie de l'Armée de terre pourrait même passer de neuf à six.

Voilà qui risque d'influer de façon très importante sur votre disponibilité opérationnelle et votre capacité à faire tout ce que le gouvernement vous demande de faire.

J'aimerais donc que vous me disiez comment vous comptez défendre la capacité de l'armée à entreprendre toutes les tâches qu'on pourrait vous assigner, et à faire ce pour quoi vous avez été formé, vu les contraintes budgétaires très considérables qui visent à peu près toutes les armées du monde, comme celle du Canada.

• (0915)

Lgén Peter J. Devlin: Merci beaucoup; c'est une excellente question.

Je suis extrêmement fier de notre armée — composée à 50 p. 100 de soldats de la force régulière et à 50 p. 100 de soldats de la réserve; notre armée compte 3 brigades de la force régulière, 10 brigades de la force de réserve, et les bataillons et régiments dont vous avez parlé font partie intégrante de la force régulière — soit les 9 bataillons de la force régulière.

Le fait est que nous avons fait certains changements. D'ailleurs, nous continuons à apporter des changements, en ce sens que tous ces bataillons ne sont pas identiques. Nous sommes en train de procéder à certains ajustements pour que trois bataillons sur neuf soient des bataillons d'infanterie légère, bien entraînés, bien équipés, et spécialisés dans les opérations d'infanterie légère...

L'hon. John McKay: Pour ma propre gouverne, étant donné que je ne suis pas sûr de comprendre ce que cela veut dire, pourriez-vous m'expliquer ce qu'est un bataillon d'infanterie légère?

Lgén Peter J. Devlin: Je devrais peut-être faire marche arrière. Il y a le système futur de véhicules de combat terrestre, qui représente une mise à niveau par rapport au VBL III. Là il s'agit d'acheter une centaine de véhicules de combat rapproché ainsi que 500 véhicules blindés tactiques de patrouille.

Le résultat final sera l'inclusion de véhicules de combat rapproché dans un régiment de notre infanterie. Ainsi, nos trois régiments d'infanterie auront chacun trois bataillons, dont un d'infanterie légère et deux d'infanterie mécanisée. Ce sera un mélange des deux. Si nous avons adopté cette approche asymétrique, c'est en raison du nombre de véhicules que nous possédons, et parce que nous sommes sensibles aux enjeux liés à la complexité de ce matériel, et à la nécessité d'avoir des pièces détachées, d'entretenir cet équipement et de posséder toute l'infrastructure nécessaire pour soutenir ce parc de véhicules.

Donc, à mon avis, nous avons procédé à certains rajustements qui tiennent compte du budget et du projet d'acquisition de ces trois grands parcs de véhicules — le VBL III, le véhicule de combat rapproché et les véhicules blindés tactiques de patrouille — et nous pourrions ainsi fournir aux Forces canadiennes la souplesse dont elles ont besoin pour intervenir de manière appropriée en remplissant les tâches qui devraient leur être assignées à l'avenir.

L'hon. John McKay: Vu le désir du gouvernement de réduire son budget de défense, quelle est la différence, si vous me permettez l'expression — je sais qu'elle est loin d'être idéale — entre vos désirs et la réalité en ce qui concerne ces différents véhicules et votre personnel?

Lgén Peter J. Devlin: Je ne suis pas sûr de savoir... Vous dites que nous pourrions désirer plus de personnel, ou encore plus de...?

L'hon. John McKay: Je présume que, à un moment donné, l'armée a dû présenter un devis descriptif par rapport à ses besoins futurs.

Lgén Peter J. Devlin: Bien sûr.

L'hon. John McKay: De toute évidence, vous êtes en train de faire certains ajustements, et j'aimerais donc connaître la différence entre ce que vous avez demandé au départ et ce que vous allez obtenir.

Lgén Peter J. Devlin: Merci.

À titre d'exemple, pour chacun de ces projets d'acquisition de véhicules, nous avons prévu un nombre minimum, plus une option. Nous ne pensons pas que nous allons l'avoir — en d'autres termes, nous ne pensons pas que le gouvernement aura la marge de manoeuvre nécessaire pour exercer cette option.

Par exemple, pour le projet d'acquisition des véhicules blindés tactiques de patrouille, il est prévu que nous en achetions 500, avec une option de 100 véhicules de plus. Mais il est probable, d'après nous, que le gouvernement ne nous autorise pas à exercer les options qui sont incorporées dans chacun des contrats d'acquisition.

Voilà ce que je peux vous dire en ce qui concerne le matériel...

L'hon. John McKay: En termes de pourcentage, est-il vrai que, pour chaque projet d'acquisition, la réduction, potentielle ou réelle, pourrait être de 20 p. 100?

• (0920)

Lgén Peter J. Devlin: Je ne crois pas qu'il convienne de parler de réduction. Au fond, nous avons dit: voilà ce dont nous avons besoin et cette option donne une souplesse additionnelle à l'armée. Nous avons donc prévu des options. Ces acquisitions vont se faire et, bien entendu, le contrat de mise à niveau du VBL a été signé le mois dernier. Chacun des véhicules de combat rapproché qui sont proposés, de même que les véhicules blindés tactiques de patrouille, font l'objet d'essai à l'heure actuelle, et nous espérons qu'une décision sera prise au printemps 2012 au sujet du véhicule qui répond le mieux aux besoins de notre pays.

Donc, nous avons des besoins minimums, mais nous avons également prévu des options qui nous donneraient une flexibilité additionnelle.

Du côté du personnel, nous avons également fait certains ajustements afin de profiter au maximum de ce qu'auront appris nos soldats en Afghanistan, et ce grâce à ce que j'appelle les enseignements tirés de nos expériences, tels que des informations sur les moyens de contrer les engins explosifs improvisés, la coopération civile-militaire et notre collaboration et les connaissances que nous avons acquises dans le cadre de nos opérations en hélicoptère, sont autant d'exemples de cas où nous avons fait participer nos soldats de certaines unités des forces de campagne aux activités d'autres unités des forces de campagne.

L'hon. John McKay: Est-ce que cela veut dire...

Le président: Merci. Votre temps est écoulé. Je sais que le temps passe vite quand on s'amuse.

Nous entamons maintenant un tour de cinq minutes.

Monsieur Opitz, aimeriez-vous commencer?

M. Ted Opitz (Etobicoke-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais, tout d'abord, remercier nos témoins pour leur présence.

Général, sergent-major, je suis ravi de pouvoir vous accueillir parmi nous ce matin.

Merci beaucoup, général. En tant qu'ancien réserviste de la classe B, je vous ai souvent vu, dans le cadre d'exercices de planification, à Wainwright et ailleurs, occupé à planifier, à faire votre travail et, bien sûr, nous avons été témoins de certains des déploiements auxquels vous avez participé.

Vous avez servi le Canada avec brio et honneur, tout comme le sergent-major. Je tiens donc à vous remercier tous les deux pour votre service.

Afin de tirer au clair certaines questions posées par mon honorable confrère, en tant que réserviste de la classe B qui occupait un poste au sein de la force régulière et participait à ces exercices budgétaires, je sais que ce dont nous parlons en réalité, c'est de la priorisation des divers éléments par rapport aux ressources disponibles et aux acquisitions que vous pouvez éventuellement vous permettre. Est-ce que votre démarche consiste ensuite à organiser ces éléments en fonction de différents scénarios?

Lgén Peter J. Devlin: Merci, monsieur le député.

C'est justement cela qui s'est produit. Le projet d'acquisition future des véhicules de combat terrestre a été élaboré en fonction des priorités établies dans la stratégie de défense *Le Canada d'abord*.

M. Ted Opitz: C'est parfait.

Vous avez évoqué tout à l'heure les enseignements tirés de vos expériences en Afghanistan et dans le cadre d'autres missions. Depuis la Bosnie au début des années 1990 jusqu'à votre mission de combat à grande échelle, qui est devenue à présent une mission de formation, de quelle façon, vous, à titre de chef d'état-major de l'Armée de terre, avez-vous appliqué ces leçons?

Je voudrais également interroger le sergent-major à ce sujet, parce que je m'intéresse à votre point de vue sur l'application des leçons apprises au développement des sous-officiers supérieurs et au renforcement des capacités des troupes en général, surtout celles qui n'ont pas eu l'occasion de vivre les mêmes expériences du fait, soit d'être trop jeunes, soit de ne pas avoir reçu toute la formation nécessaire et de ne jamais avoir été en mission en Afghanistan.

Général, pourriez-vous répondre à cette question?

Lgén Peter J. Devlin: Avec plaisir. Merci beaucoup. C'est une très bonne question.

Je dirais que M. Moretti et moi sommes extrêmement fiers de l'apprentissage réalisé au cours des 10 dernières années. Dans ce contexte, je parle de « la mentalité de guerrier » car ces soldats sont des hommes et des femmes qui ont confiance en eux-mêmes ou en elles-mêmes, qui possèdent les bonnes compétences et sont grandement respectés par les Canadiens. Le caractère de leur formation a été modifié. Nous avons contribué à apporter certains changements à leur programme de formation. Nous avons institutionnalisé certains de ces éléments facilitants. Je pourrais citer des exemples de notre capacité à mener nos opérations à l'aide d'hélicoptères; ainsi notre capacité aéromobile s'est développée au cours de la période où nous étions en Afghanistan. Le travail de la force opérationnelle contre les dispositifs explosifs de circonstance qui a été mise sur pied, qui est bien respectée, permet d'entretenir des relations suivies avec nos alliés. En fait, le Canada sera l'hôte d'un colloque international à Québec au début du mois prochain qui porte justement sur les efforts déployés pour lutter contre les dispositifs explosifs de circonstance.

Nos activités d'influence, à la fois nos opérations d'information et la COCIM, notre grand respect du principe selon lequel il faut toujours se laisser guider par le renseignement et l'analyse du champ de bataille, le traitement de nos sources, la façon dont nous coordonnons et synchronisons nos connaissances du champ de bataille de façon à nous engager, vers l'avant — tous ces éléments ont évolué au cours de la période que nous avons passée en Afghanistan.

Certaines de ces capacités sont institutionnalisées à présent. Certaines d'entre elles sont liées à la façon dont nous formons nos soldats. Nous y avons incorporé un processus très rigoureux d'application des leçons apprises lors de nos expériences antérieures. Dans le cadre de chaque rotation en Afghanistan, il y a eu la visite de l'équipe des leçons apprises en vue de faire état de l'évolution des tactiques, des techniques et des procédures, ainsi que du caractère de la menace. Toute cette information a été ramenée à notre Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres pour que les prochains soldats à se trouver sur le champ de bataille puissent bénéficier de ce qui se passe aujourd'hui sur le terrain.

J'insiste également sur le fait que nos contacts et notre coordination avec nos partenaires pangouvernementaux se sont beaucoup intensifiés au cours de cette période.

M. Ted Opitz: Monsieur Moretti.

• (0925)

S.-m. Gino Moretti: Merci beaucoup.

[Français]

J'aimerais souligner un des points très importants.

[Traduction]

Quand nous parlons de la mentalité de guerrier, nous expliquons aux soldats comment ils peuvent s'assurer de respecter à tout moment les principaux moraux et déontologiques.

J'ai eu l'occasion de devenir sergent-major divisionnaire de l'ERIC en Afghanistan pendant un an, où 22 nations étaient représentées. En observant les jeunes Canadiens sur le champ de bataille, j'étais absolument épaté, car je savais que si quelque chose devait se produire, l'esprit d'équipe animerait notre action en cas d'échange de feu: les leçons tirées de nos expériences sur le théâtre étaient toujours ramenées au Canada, pour que la prochaine rotation soit tout à fait prête.

[Français]

J'ai eu la chance de participer à des déploiements avec les Pays-Bas, en situation de combat, et en Roumanie. On a eu de la difficulté. On a perdu de leurs soldats, car ils n'étaient pas aussi près que les Canadiens.

[Traduction]

Ils n'avaient pas tiré les leçons de leurs expériences à ce moment-là, ce qui a fini par coûter des vies. Un de nos systèmes... Comme je vous l'expliquais tout à l'heure, notre entraînement est du niveau platine, mais le programme est en fonction des pires scénarios, de sorte que lorsque le soldat est déployé sur le théâtre, il a déjà appliqué les leçons tirées des opérations antérieures, pour que nous soyons sûrs de ne pas perdre de vies canadiennes sur le champ de bataille.

M. Ted Opitz: S'agissant des réserves tout particulièrement, c'est une chose de maintenir la disponibilité opérationnelle des soldats qui font partie de la force régulière, car ils sont évidemment soldats à plein temps et ils sont engagés vis-à-vis du cycle d'entraînement. Mais c'est un peu plus difficile pour les réservistes de la classe A — et surtout ceux qui ont servi en Afghanistan —, alors que ces derniers représentent, me semble-t-il, entre 22 p. 100 et 25 p. 100 de l'effectif de la mission à certains moments. Maintenant que ces soldats sont revenus au Canada, nous devons être sensibles à la possibilité qu'ils perdent progressivement leurs capacités.

Quels projets avez-vous mis en branle afin de maintenir au minimum un niveau de disponibilité opérationnelle de base, surtout chez les soldats qui sont revenus d'Afghanistan en ayant acquis de bonnes capacités dans un environnement de combat?

Lgén Peter J. Devlin: Merci. Vous soulevez une question fort intéressante qui me tient à coeur.

Je me permets, tout d'abord, de vous faire remarquer que le financement de la classe A, soit notre armée de réserve, n'est pas menacé. Au contraire, il est protégé. Il s'agit de 37,5 jours par année plus 7 jours d'entraînement collectif, plus une force d'appoint pour les activités d'entraînement de la force régulière. Ce financement est protégé parce qu'il est critique que notre armée, c'est-à-dire les Forces armées canadiennes, bénéficie de ce niveau d'entraînement.

Donc, nous leur assurons cet entraînement. Nous leur donnons également des possibilités d'entraînement collectif, et ce, à plus grande échelle encore lorsqu'il faut maintenir le niveau d'entraînement de nos réservistes. S'agissant de l'acquisition de matériel, certains parcs seront maintenus à un niveau qui garantira l'accès aux réservistes qui n'ont pas pu s'en servir depuis plusieurs années, étant donné que ces véhicules étaient en Afghanistan. Selon moi, c'est un autre élément tout à fait essentiel au maintien de la disponibilité opérationnelle de la réserve.

Mon dernier point concerne les éléments de facilitation. Comme les réservistes sont des magiciens et que certaines compétences — la COCIM, les activités d'influence, par exemple — pourraient éventuellement être affectées à une unité de la réserve à titre de tâche secondaire, nous sommes actuellement en train de voir comment de telles unités pourraient constituer des forces d'appoint et nous aider grandement à relever les défis de demain.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Monsieur Kellway, vous avez la parole.

M. Matthew Kellway (Beaches—East York, NPD): Merci, monsieur le président.

Général, sergent-major, merci infiniment de votre présence.

À mesure que nous recevons des témoins, je dois dire que j'ai vraiment été frappé par le grand nombre de militaires bien décorés que nous avons vus... et ils nous parlent de la stratégie de défense *Le Canada d'abord*. Ils en parlent avec beaucoup de fierté et sont ravis de son existence. Mais il me semble que cette stratégie présente de sérieuses difficultés en ce qui concerne justement cette question de disponibilité opérationnelle. Je reviens sur l'idée de projeter le leadership du Canada à l'étranger, comme le prévoit la stratégie. Cela semble presque contredire le concept de la disponibilité opérationnelle.

Général, je regardais vos notes ce matin, et je tiens à vous en remercier. Mais vous avez parlé du fait que nous ne savons pas exactement de quoi le monde aura l'air d'ici trois à cinq ans et que nous faisons face à une foule de défis nouveaux et imprévus. Au fond, nos forces armées semblent vouloir s'engager à tout faire pour tout le monde et à être présentes partout, que ce soit sur les territoires gelés du Grand Nord ou dans les jungles du sud.

Je ne sais pas si cela représente vraiment une question, mais j'aimerais savoir comment nous pouvons prendre au sérieux cette notion de disponibilité opérationnelle quand l'armée continue à nous dire que nous devons tout faire pour tout le monde tout le temps.

Êtes-vous en mesure de répondre à cette question?

• (0930)

Lgén Peter J. Devlin: Ah oui, bien sûr.

M. Matthew Kellway: Merci.

Lgén Peter J. Devlin: Merci; c'est une bonne question.

L'avantage que possèdent nos forces armées est leur capacité de mener leurs opérations dans un environnement chaotique. Nous essayons d'introduire, dans cet environnement chaotique, une certaine normalité qui passe par la planification et nos interventions. Nous essayons également d'assurer un bon équilibre entre les ressources qui sont fournies et les capacités et compétences dont nous croyons avoir besoin à l'avenir.

En réponse aux questions de M. McKay concernant la structure, dans les mois et les années qui viennent, nous devons nous assurer certaines connaissances et compétences, telles que la guerre en montagne, le parachutage et la guerre dans le désert. Nous allons nous concentrer sur ce type d'entraînement, car nous croyons que nos soldats pourront ainsi profiter de programmes d'entraînement très intéressants et que, du coup, le Canada aura une plus grande flexibilité en raison de ses capacités accrues, si jamais il décide d'envoyer des soldats canadiens dans une région du monde où la situation est particulièrement difficile.

Pour moi, c'est une question d'équilibre. Il s'agit d'atteindre un niveau minimum de disponibilité opérationnelle qui nous permet d'intervenir et d'éventuellement compléter l'entraînement déjà assuré

en fonction du théâtre choisi par le gouvernement du Canada. Ce petit triangle — la partie tout à fait en haut — où il est question d'entraînement spécifique de mission correspond à l'entraînement qui permettra de créer au sein de nos forces armées le degré de disponibilité opérationnelle qui est nécessaire si le Canada s'engage à envoyer des troupes sur un théâtre particulier. Là il s'agit de connaître à fond la nature de la menace, les besoins culturels, la langue, etc., pour que nous soyons à même d'intervenir de façon appropriée sur ce théâtre.

M. Matthew Kellway: J'ai écouté votre réponse à M. McKay concernant l'approvisionnement et la possibilité d'abandonner les options obtenues pour certains projets d'approvisionnement de l'armée. Donc, à un moment donné, il faut parler d'équilibre et de niveau minimum. Or je m'interroge sur la notion d'excellence.

J'ai lu la directive ministérielle du général Natynczyk où il a parlé, sous la rubrique des objectifs stratégiques, de la nécessité de garantir l'excellence opérationnelle à long terme. L'armée a-t-elle pour stratégie en ce moment d'établir des niveaux minimums et de viser l'équilibre afin de garantir le bon niveau de disponibilité opérationnelle? Ou devrions-nous — et vous me direz si c'est déjà le cas — anticiper le rôle que pourrait jouer le Canada à l'avenir et préparer nos forces armées dans ce sens afin qu'elles maintiennent leur excellence opérationnelle à long terme, comme le prévoit la directive du général Natynczyk?

Lgén Peter J. Devlin: Merci. C'est une excellente question.

À mon avis, l'approche des Forces canadiennes en matière de préparation et de disponibilité opérationnelle permet à ces dernières d'atteindre un niveau d'entraînement... Nous avons différents niveaux d'entraînement au sein de l'armée, soit sept niveaux en tout selon qu'il s'agit de programmes d'entraînement qui visent les soldats individuels, les sections, les pelotons, les compagnies, les groupes-compagnies, les bataillons, les groupes-bataillons ou les brigades. En l'absence d'une mission particulière, l'entraînement assuré aux soldats est du niveau 5, soit celui d'une équipe de combat ou d'un groupe-compagnie. Ce niveau d'entraînement est important, car c'est le niveau minimum à partir duquel nous assurons la synchronisation des connaissances et compétences des différents éléments du groupe interarmes.

Maintenir ce niveau d'entraînement signifie que le Canada, les FC et l'Armée de terre possèdent un degré de flexibilité qui leur permet de dépasser le niveau 5 et pour atteindre des niveaux d'entraînement supérieurs qui leur permettent d'intervenir lorsque le Canada le juge nécessaire.

À mon avis, la force du Canada est telle qu'il mérite des forces armées souples qui ont reçu un minimum d'entraînement et qui sont capables d'intervenir face aux imprévus de demain. Je me demande si nous n'allons pas nous mettre en situation de risque si nous nous contentons d'assurer seulement un certain type d'entraînement dans une discipline particulière, car j'ai la conviction que nos soldats canadiens sont polyvalents et ont la capacité de s'adapter rapidement.

• (0935)

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Chisu, vous avez la parole.

M. Corneliu Chisu (Pickering—Scarborough-Est, PCC): Merci beaucoup.

Général, je tiens à vous dire à quel point je suis fier d'avoir servi dans les Forces armées canadiennes. Je sais que vous avez à votre actif de grandes réalisations et que nos soldats sont excellents.

Un aspect important de notre disponibilité opérationnelle concerne la nécessité de garantir l'interopérabilité des Forces canadiennes et de nos alliés lors d'opérations de secours en cas de catastrophe, de maintien de la paix et d'établissement de la paix. Par exemple, nous avons collaboré avec un grand nombre de partenaires internationaux au cours de nos opérations en Bosnie, au Kosovo et en Afghanistan. Quelles sont certaines des leçons que l'armée a tiré de ces expériences aux côtés de ces alliés internationaux? Dans quelle mesure cela est-il important pour notre état de préparation, vu la rapidité avec laquelle la situation évolue de nos jours dans le monde?

Je peux vous raconter une expérience personnelle dont je suis fier. Nous étions en train de mener une opération en Bosnie aux côtés des troupes britanniques et hongroises. J'étais le Canadien responsable du génie, étant donné que j'étais le conseiller en génie auprès du commandant. Le commandant adjoint de la force opérationnelle à Banja Luka m'a dit: ah, bon; vous parlez hongrois. Dans ce cas, au lieu d'être le responsable du génie, vous serez l'officier de liaison pour cette opération; pour diverses raisons, la capacité d'interopérabilité des systèmes de communications est en panne.

Donc, j'étais fier d'être Canadien et de pouvoir accomplir ce travail. Si j'insiste sur l'importance de cette collaboration, c'est parce que la nature des opérations qui sont menées aujourd'hui est telle que nous ne pouvons pas nous permettre de faire cavalier seul.

Lgén Peter J. Devlin: Merci beaucoup, monsieur le député; c'est une observation tout à fait pertinente.

M. Moretti et moi avons une bonne expérience internationale. Selon nous, la prochaine fois que le Canada enverra ses soldats à l'étranger, ce sera pour travailler aux côtés d'autres partenaires internationaux, dans le cadre d'une coalition. À mon avis, les Canadiens sont particulièrement doués pour ce qui est de travailler avec d'autres pays du monde. La profondeur du respect et de la compréhension qui sont présents dans le coeur d'un Canadien est inégalée.

Depuis 10 ans que nous sommes en Afghanistan, nous faisons partie d'une coalition; nous participons à une mission multinationale. Nos activités dans le cadre de missions de l'ONU sont très multinationales. La multinationalité a de grands avantages. Elle permet de rapprocher différentes cultures et d'appliquer des approches différentes face à un défi particulier. Cela permet de profiter de différents types de matériel et de compétences linguistiques différentes. Je crois que quand nous agissons collectivement, en équipe internationale, nous sommes beaucoup plus forts du fait de travailler côte-à-côte lors d'activités d'entraînement, de colloques ou d'opérations de combat sur les champs de bataille d'aujourd'hui, sachant que nous aurons à relever de nouveaux défis demain.

Votre observation est donc tout à fait pertinente, et je crois que le Canada et l'armée y sont très sensibles.

M. Corneliu Chisu: Monsieur Moretti.

S.-m. Gino Moretti: Relativement à cette notion de l'armée, d'une seule mission et d'une seule équipe, en tant que commandant d'une équipe composée à parts égales de... les soldats de la force régulière et de la force de réserve traduisent vraiment la diversité de la culture canadienne. Ainsi, quand nous sommes en déploiement à l'étranger, nous sommes en mesure de communiquer assez bien avec nos collègues, comme vous venez de nous le faire remarquer.

Merci, monsieur le député.

Lgén Peter J. Devlin: C'est une remarque très pertinente.

Si vous visitiez certaines de nos unités de la réserve, notamment dans nos zones bâties, vous verrez qu'il s'agit d'un groupe fort diversifié de soldats canadiens qui sont extrêmement fiers de porter le drapeau sur l'épaule. Ils sauront apporter une contribution très importante aux combats d'aujourd'hui et de demain.

• (0940)

M. Corneliu Chisu: Merci beaucoup, général.

Je m'intéresse à la branche du génie de l'Armée de terre, et je voudrais savoir quelles mesures ont été prises par l'Armée de terre, et plus précisément les unités de destruction des DEC des Forces canadiennes, pour appliquer au programme d'entraînement les leçons tirées des expériences en Afghanistan, afin que ces unités soient à même d'atténuer la menace que présentent les DEC lors de missions futures. Il me semble que les DEC présentent la plus grave menace pour les opérations menées par les Forces canadiennes.

Peut-être pourriez-vous nous expliquer comment les soldats ont appris à mener des opérations de convoi, etc., et ce que les forces armées ont tiré de leurs expériences jusqu'à présent.

Lgén Peter J. Devlin: Je vous remercie.

Les dispositifs explosifs de circonstance continuent à constituer une menace aujourd'hui et je suis convaincu que ce sera encore le cas demain. Nous y prêtons énormément d'attention parce que les DEC tuent à la fois les Canadiens et nos alliés. Ils tuent les personnes avec qui nous travaillons également, comme les membres de l'Armée nationale afghane ou de la Police nationale afghane.

Au sein de l'armée, c'est nous qui sommes responsables de ce dossier au nom des Forces canadiennes et du Canada. Nous avons mis sur pied la force opérationnelle contre les dispositifs explosifs de circonstance. Dans ce contexte, nous entretenons des relations suivies avec l'ensemble de nos partenaires pangouvernementaux. Nous avons appris énormément de choses concernant la lutte contre les DEC, entre autres — et là je reviens sur votre dernière question —, grâce à l'ampleur de la coopération internationale qui a caractérisé la lutte contre cette menace.

Nous avons mis sur pied un escadron de lutte contre les DEC au sein de notre unité de génie à Gagetown, et chaque activité d'entraînement comporte une composante anti-DEC.

Je dirais également que, aussi importante que soit la capacité de lutter contre les dispositifs explosifs de circonstance, il est particulièrement essentiel d'insister sur la lutte contre les DEC dans le cadre de nos programmes d'entraînement, pour que les commandants aient toujours à l'esprit que cette menace existe et que chaque opération doit être planifiée et organisée en tenant compte de la nécessité de lutter contre cette menace.

Je dirais qu'il s'agit d'un défi pour l'ensemble des Forces canadiennes, car ce n'est pas une menace qui concerne uniquement les opérations sur le terrain. Les dispositifs explosifs de circonstance peuvent constituer une menace dans les aéroports et dans les ports, ainsi que pour les opérations maritimes, aériennes et terrestres. Ainsi il importe que le Canada investisse dans des programmes qui permettent aux forces armées de mieux comprendre cette menace et d'y être plus sensibles, ainsi que dans la capacité de lutter contre cette menace.

S.-m. Gino Moretti: S'agissant de la lutte contre les DEC, en Afghanistan, les ingénieurs canadiens de la force opérationnelle ont réussi à trouver plus de DEC dans la région de Kandahar que n'importe quel autre pays. En même temps, nous avons eu l'honneur cet été de rendre visite à une armée colombienne. Cette dernière doit également lutter contre les DEC dans la jungle. Nous avons donc pu partager les leçons tirées de nos expériences, approfondissant ainsi les relations entre nos deux pays.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Brahmi, vous avez la parole.

M. Tarik Brahmi (Saint-Jean, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais poser une question au lieutenant-général.

Au début de septembre, lors du 25^e anniversaire d'une compagnie nommée Rheinmetall Canada, que vous connaissez bien, j'ai assisté à une démonstration d'un système de surveillance basé sur des tours et des ballons. L'efficacité de ce système m'a grandement impressionné. Je voudrais savoir si vous pensez que c'est une technologie qui pourrait être utilisée par l'armée dans l'avenir.

Lgén Peter J. Devlin: Merci, monsieur.

Vous parlez des...

M. Tarik Brahmi: Je parle du dispositif de surveillance continue.

Lgén Peter J. Devlin: Oui, d'accord. On utilise aujourd'hui en Afghanistan cette technologie avec les ballons et les tours. Cette technologie a une formidable capacité

[Traduction]

... d'identifier la menace et de synchroniser l'intervention le jour, la nuit, à l'aube et au crépuscule. Les ballons constituent un élément habilitant très précieux — un de ces éléments habilitants qui a été institutionnalisé au sein de l'armée étant donné l'atout qu'il représente pour la protection des forces, c'est-à-dire la protection des camps, des aérodromes et des ports de demain.

[Français]

Je suis certain qu'il y aura, lors du prochain déploiement, des ballons et des tours ayant la capacité de réagir contre une menace.

• (0945)

M. Tarik Brahmi: Merci.

En ce qui concerne la génération actuelle de VBL, vous avez déclaré que notre armée de terre reposait sur l'utilisation de ce véhicule.

[Traduction]

Vous dites que, selon vous, nous avons la meilleure armée du monde face à l'utilisation de ce véhicule.

[Français]

Compte tenu de votre grande expérience sur le terrain, j'aimerais que vous me disiez quels éléments objectifs vous permettent d'affirmer que l'armée canadienne est la meilleure au monde relativement à l'utilisation de cet équipement tactique. À quelles autres armées la comparez-vous?

Lgén Peter J. Devlin: Merci.

Comme vous le savez sans doute, je suis tellement fier des soldats canadiens. Le VBL III est un véhicule merveilleux.

[Traduction]

Ce véhicule assure un niveau de protection rare. Sa puissance de feu et sa mobilité sont bonnes. Quand il aura été mis à niveau, le VBL assurera une meilleure protection, aura une transmission plus forte et une tourelle qui donnera aux soldats un degré plus élevé de connaissance de la situation, de même qu'une puissance de feu accrue.

J'ai également dit que les soldats canadiens sont les plus aptes du monde à mener des opérations de combat à l'aide du VBL, mais le fait est qu'il existe d'autres versions du VBL. Les Américains possèdent un véhicule qu'ils appellent le Stryker, qui n'a pas de tourelle. À mon avis, la tourelle donne une immense souplesse en raison de la capacité optique qu'elle possède, et la puissance de feu du canon.

À mon avis, ce véhicule protège nos soldats. Je dirais que c'est la façon dont nous le manoeuvrons et dont nous profitons des atouts du VBL qui démarque les soldats canadiens des autres.

C'est une combinaison de facteurs; en d'autres termes, ce sont, d'une part, les caractéristiques de la version canadienne du VBL III et, d'autre part, la capacité des soldats canadiens à tirer le maximum du véhicule qui font que nous sommes les plus aptes à nous battre à l'aide de cette très bonne pièce d'équipement.

Le président: Monsieur Moretti.

S.-m. Gino Moretti: Si vous me permettez,

[Français]

j'aimerais ajouter un commentaire. Le VBL, soit le véhicule blindé léger, donne de la confiance au soldat quand il se trouve dans une situation où il ne connaît pas l'environnement, lorsqu'il ne sait pas ce qui se trouve de l'autre côté du chemin ou derrière une bâtisse. En ayant cette confiance, il peut accomplir sa tâche

[Traduction]

et surmonter sa peur, puisqu'il faut du courage pour vaincre sa peur à ce moment-là, et quand vous entendez les tirs du VBL ou de la plateforme qui est utilisée, cela vous rassure et vous donne la capacité de mener à bien votre mission.

[Français]

M. Tarik Brahmi: Merci.

Ma dernière question porte sur votre philosophie. Vous avez souligné, au début, qu'il y avait une différence entre la philosophie du lieutenant-général Leslie et la vôtre, pour ce qui est de la séparation entre la force de réserve et la force régulière. Comment l'expliquez-vous? Est-ce une question de génération? Est-ce que la doctrine a changé récemment?

Lgén Peter J. Devlin: Je ne suis pas certain d'avoir bien compris la question.

M. Tarik Brahmi: Vous avez dit ne pas partager l'opinion du lieutenant-général Leslie relativement à la nécessité de séparer la force de réserve et la force régulière. Au contraire, vous croyez bon de laisser la force de réserve intégrée à la force régulière.

Est-ce un changement de doctrine qu'on peut observer?

Lgén Peter J. Devlin: Merci de cette question.

J'aimerais aborder deux points rapidement, s'il vous plaît.

Je pense que la perspective du lieutenant-général Leslie et la mienne sont vraiment semblables. Il a dit que c'était une option

[Traduction]

qui mérite d'être examiné plus en profondeur. Je respecte son point de vue, mais je pense également que nous serons plus forts si nous maintenons une structure régionale où la force de réserve et la force régulière sont intégrées.

Donc, je lui suis reconnaissant de nous avoir fait part de ses vues sur la question. Selon moi, il a proposé cela comme éléments de réflexion à examiner, ce que nous avons fait.

Je ne crois pas qu'il faille modifier notre doctrine. Ce n'est pas ce que proposait le général Leslie, à mon avis. Pour moi, notre doctrine est solide.

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Strahl, vous avez la parole.

M. Mark Strahl (Chilliwack—Fraser Canyon, PCC): Je vous remercie.

Merci à nos témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

En nous penchant sur la question de la disponibilité opérationnelle des Forces canadiennes, nous avons entendu parler de divers risques qui y sont liés ainsi que des choix que vous devrez faire. Il y a toujours le danger — et de nombreuses armées l'ont fait — de se préparer en fonction de la dernière guerre plutôt que de la prochaine guerre. Il y a aussi le danger de se préparer en fonction de tellement de scénarios différents que nous finissons par ne pas être en mesure de bien remplir notre mission dans aucun d'entre eux. Je dirais qu'il y en a également un autre, qui a justement été évoqué aujourd'hui, à savoir mettre tellement l'accent sur une seule capacité que l'armée n'ait pas la souplesse qui lui permettrait d'intervenir face à tout un éventail de menaces.

Comment l'armée peut-elle atteindre l'équilibre approprié face à ces trois dangers et atteindre le niveau de disponibilité opérationnelle nécessaire vu les réalités du monde?

• (0950)

Lgén Peter J. Devlin: Merci beaucoup.

De concert avec les Forces canadiennes, l'Armée de terre consacre pas mal d'énergie à l'examen des caractéristiques des champs de bataille de demain, pour être en mesure de bien connaître ces caractéristiques et d'en faire une analyse rigoureuse. Je crois que nous avons maintenu un niveau d'intégration approprié au sein des Forces canadiennes, étant donné que l'Armée travaille de pair avec la Force aérienne en particulier, et un peu moins avec la Marine. Cela nous donne un bon niveau de souplesse par rapport à l'avenir.

Le fait d'avoir un scénario d'entraînement contemporain qui tient compte des caractéristiques et des défis de demain nous donne la possibilité de nous adapter à l'environnement dans lequel nous nous trouvons. Le programme d'entraînement est assuré en fonction du niveau 5 — c'est-à-dire, l'équipe de combat et l'équipe interarmes. Cet entraînement s'intensifie lorsque le gouvernement du Canada établit un théâtre d'opérations particulier ou une opération particulière qui sera menée par le Canada. Là je parle d'une situation de conflit.

S'agissant de notre capacité à intervenir en cas de catastrophe naturelle, notre état de préparation et notre disponibilité opérationnelle sont toujours très élevés, qu'il s'agisse d'assurer des services d'épuration de l'eau, des soins de santé ou des services de génie.

Pour moi, il s'agit d'être sensible aux défis et caractéristiques des champs de bataille de demain, de travailler aux côtés de nos services

soeurs, d'assurer une intégration très étroite entre la force régulière et la force de réserve, et de fournir un niveau minimum d'entraînement à partir duquel nous pouvons élargir les connaissances et compétences de nos soldats avec le temps.

M. Mark Strahl: Peut-être pourriez-vous développer un peu cette idée. Quand nous étions à Wainwright, certains d'entre nous ont pu observer les exercices d'entraînement. Le général Bowes nous disait à quel point la situation avait changé en ce sens que, il y a 10 ans, il n'y aurait pas eu une telle collaboration entre l'ARC et l'armée dans le cadre d'un programme d'entraînement.

Pourriez-vous me parler de la façon dont l'interopérabilité des forces aurait évolué au cours des années, et de son effet sur la disponibilité opérationnelle de l'armée?

Lgén Peter J. Devlin: Excellente question.

L'Armée et l'Aviation royale canadienne sont plus proches à présent que jamais auparavant — en tout cas, depuis que je porte l'uniforme des Forces canadiennes. Pour moi, la véritable clé de cette interaction est le grand respect qui existe entre les soldats et les membres du personnel féminins et masculins de l'aviation.

En ce qui concerne l'aviation, il est plus important aujourd'hui — et ce sera certainement le cas demain également — d'avoir des hélicoptères sur les champs de bataille. Nous avons synchronisé nos exercices d'entraînement; donc, l'Aviation royale canadienne s'est maintenant adaptée à notre plan de gestion de la disponibilité opérationnelle sur 24 mois. Nos cycles sont maintenant synchronisés. Nous harmonisons nos activités d'entraînement, comme vous l'avez vu à Wainwright, pour pouvoir en profiter au maximum

Donc, tout cela est fonction du respect. Nous avons synchronisé nos exercices d'entraînement, et je crois aussi que nous avons beaucoup grandi au cours des 10 dernières années, à la fois au sein de l'Armée et de l'Aviation royale canadienne.

S.-m. Gino Moretti: Si je peux me permettre de présenter le point de vue d'un sous-officier, quand on m'a permis de travailler avec l'Aviation canadienne, j'ai fait des sauts en parachute à ouverture automatique et j'ai fait une descente en rappel depuis un hélicoptère et un bâtiment. J'ai également été à bord d'un navire militaire. Et j'ai sauté dans l'océan avec des marines.

Voilà qui permet aux soldats de s'enthousiasmer et de se passionner pour leur entraînement. Nous ne savons jamais dans quel environnement nous allons nous trouver. Cela nous donne de la confiance et cela donnera également à la prochaine génération de soldats le professionnalisme et les compétences dont ils ont besoin pour grandir.

Nous nous efforçons de collaborer de plus en plus. Tout se fusionne. Nous sommes une grande nation. Et notre territoire est également très vaste. Plus nous collaborerons, plus nous aurons de succès à l'avenir.

• (0955)

Lgén Peter J. Devlin: Pourrais-je vous faire un autre commentaire du point de vue d'un soldat?

Si vous sautez dans un avion ou dans un hélicoptère Chinook piloté par des Canadiens, vous allez sans doute voir la bannière régimentaire des soldats qui travaillent aux côtés de nos copains de l'aviation sur le toit de l'hélicoptère. Leur priorité opérationnelle consiste vraiment à s'assurer que les soldats arrivent en toute sécurité dans leur zone d'atterrissage. Si vous montez dans un aéronef Hercules ou dans un C-17, vous allez voir des hommes et des femmes qui ne pensent qu'à bien remplir leur tâche opérationnelle, qu'il s'agisse de livrer du matériel ou de le ramener au Canada. Vous sentez cela dès que vous montez sur la plateforme.

Cela vient renforcer l'argument de M. Moretti. C'est une question de respect. C'est vraiment cela qui anime et dynamise les Forces canadiennes à l'heure actuelle.

Le président: Merci.

[Français]

Monsieur Caron, vous disposez de cinq minutes.

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Merci, monsieur le président.

Lieutenant-général et sergent-major, je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Je m'intéresse davantage aux chiffres. Je vais donc passer à quelques données qui nous ont été transmises, sur lesquelles j'aimerais entendre vos commentaires.

Selon le rapport sur les plans et les priorités de 2010-2011 de la Défense nationale, les effectifs réguliers de l'armée de terre, en matière de disponibilité opérationnelle, passeraient de 17 400 à 18 200 personnes entre 2011 et 2013. C'est donc une augmentation d'environ 800 personnes. Étant donné notre retrait de l'Afghanistan, cette hausse de la disponibilité opérationnelle est-elle nécessaire?

Comment expliquer que, même si on augmentait les effectifs, on aurait tout de même une diminution du financement de base de 3,7 p. 100 pour la même période? Il y aurait à la fois une hausse des effectifs de l'armée de terre, en matière de disponibilité opérationnelle, et une baisse du financement de base.

Lgén Peter J. Devlin: Je vous remercie.

Il y a toujours des changements d'effectifs à la suite du recrutement de personnel et de la retraite de certains militaires.

[Traduction]

Nous établissons un équilibre entre notre recrutement stratégique et le taux d'attrition.

[Français]

Aujourd'hui, ce taux est d'environ 7 p. 100, je pense. Toutefois, c'est le personnel pour lequel nous avons des chiffres exacts.

[Traduction]

Il est donc prévu — et c'est ce à quoi nous nous attendons — qu'il y aura des différences d'effectifs pendant quelques temps — des fluctuations dans un sens comme dans l'autre —, et ce, en fonction de la santé physique ou affective de ces effectifs. Quand on parle de la disponibilité d'une unité et du nombre de membres de cette unité de 1 000 soldats qui vivent

[Français]

à Valcartier peuvent être déployés aujourd'hui, je dirais que normalement 15 p. 100 d'entre eux

[Traduction]

ne sont pas déployables. Il peut y avoir un problème familial, une grossesse, une jambe cassée ou quelque chose de ce genre. Donc nos

nombre fluctuent dans un sens comme dans l'autre. C'est pour cela que nous nous attendons à un rajustement budgétaire de l'ordre de 3,6...

[Français]

Vous avez bien parlé de 3,6 p. 100, n'est-ce pas?

M. Guy Caron: En fait, c'est 3,7 p. 100.

[Traduction]

Lgén Peter J. Devlin: Parfait.

Donc, nous nous adaptons à ces rajustements, rajustements qui influent sur le temps que nous pouvons passer sur le terrain et le niveau d'entraînement que nous pouvons assurer.

[Français]

M. Guy Caron: Parlons de l'augmentation des effectifs sur le plan de la disponibilité opérationnelle. Étant donné la situation actuelle, alors qu'on se retire d'Afghanistan où il y avait beaucoup de militaires, de quelle façon justifie-t-on le fait qu'on planifie ou prévoit l'augmentation des effectifs en disponibilité opérationnelle?

Lgén Peter J. Devlin: Parlez-vous de...

M. Guy Caron: On se retire de l'Afghanistan, où nous avons déployé beaucoup d'hommes. Toutefois, on prévoit un accroissement des effectifs de l'armée de terre disponibles malgré tout, au cours des prochaines années.

Lgén Peter J. Devlin: Je ne suis pas certain de comprendre votre question.

• (1000)

S.-m. Gino Moretti: Permettez-moi de vous répondre, monsieur.

Nous cherchons toujours à améliorer l'efficacité de notre personnel. Or, il faut aussi comprendre de quelle façon sont divisées les Forces canadiennes. Par exemple, 35 p. 100 de nos membres fournissent un soutien additionnel aux autres commandements, notamment Commandement Canada, CENTCOM et COMSOCAN. Ces militaires portent l'uniforme de l'armée, mais servent sous un autre commandement.

Pour maintenir l'efficacité d'une organisation, il faut toujours s'ajuster en fonction des besoins. Les membres de toutes nos unités peuvent accomplir les tâches que leur commandant leur assigne. C'est pour cette raison que, lorsque le Canada effectue un déploiement, nous avons la possibilité de recourir aux réservistes de la classe « C » à raison de 25 p. 100, comme le monsieur l'a mentionné. Cela nous assure une disponibilité opérationnelle de 100 p. 100, en cas de danger du plus haut niveau.

Au Canada, nous avons justement l'efficacité nécessaire pour nous assurer que chaque commandement peut accomplir, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, toutes les tâches que nous faisons au Canada ou d'autres tâches supplémentaires qui surgissent en temps de crise.

Lgén Peter J. Devlin: Nous voulons garder les mêmes effectifs dans les Forces canadiennes, sauf dans la force de réserve, où nous essayons d'augmenter à 20 000 les effectifs qui se situent présentement à 17 000.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Caron.

[Traduction]

Monsieur Norlock, vous avez la parole.

M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Par votre entremise, je voudrais remercier nos témoins pour leur présence parmi nous ce matin.

Général, quand j'entends les questions qu'on vous pose, cela me rappelle une conversation que j'ai eue avec des gens à la BFC Trenton juste avant notre élection. Je me rappelle que quelqu'un qui y travaillait me disait que le commandant de la base n'avait pas assez d'argent dans son budget pour payer des services très simples — par exemple, faire tondre le gazon et ce genre de choses.

Je pense que nous sommes à une époque différente en ce qui concerne le discours sur les réductions budgétaires. Bien sûr, ce n'est pas nouveau pour des gens comme moi, qui ont travaillé pour le gouvernement ontarien pendant des années dans un rôle paramilitaire en tant qu'agent de police. Certains gouvernements nous disaient que si on dépassait... c'est-à-dire que, d'après nos directives, si on allait plus loin que 100 kilomètres dans une voiture de patrouille, il fallait expliquer pourquoi on avait fait cela, vu les restrictions budgétaires qui s'appliquaient. Mais, si vous voulez connaître la différence entre les budgets, je peux vous dire que nous avons maintenant un commandant à la base dont le plus grand défi consiste à organiser un immense investissement dans sa base.

Juste pour permettre aux gens qui nous suivent à la maison de savoir de quoi il s'agit, je me permets de préciser que l'un des hangars qui est en voie de construction pour abriter le nouveau C-17 — et je ne crois pas que les Forces armées canadiennes l'auraient eu si notre gouvernement n'était pas arrivé au pouvoir — contient la moitié de l'acier. Cette construction, l'une des plus importantes de son genre au Canada, et certainement pour les Forces armées canadiennes, contient — juste pour vous donner une idée de l'échelle et de la taille de cette construction — la moitié de l'acier de la Tour Eiffel et la moitié du béton de la Tour du CN. Cela vous donne donc un ordre de grandeur...

Ma question porte sur l'entraînement, et notamment les exercices d'entraînement dans le Nord canadien, étant donné qu'il s'agit là d'une priorité pour notre gouvernement et, me semble-t-il, pour les Forces armées canadiennes aussi. Je me demande de quelle façon l'armée profite des exercices d'entraînement dans l'Arctique pour se préparer, et ce, pour des interventions non seulement au Canada mais à l'étranger. Je ne vois pas poindre à l'horizon des conflits qui créeraient des besoins au Canada... en dehors de la défense de notre souveraineté dans l'Arctique, qui revêt une importance primordiale pour notre pays. Qu'est-ce que vous en pensez?

De plus, j'ai des amis qui ont des rapports avec les Rangers. Pendant les exercices d'entraînement dans le Nord, quelle est la nature de la collaboration entre la force régulière et les Rangers et quelle est l'ampleur de leur collaboration pendant ces exercices?

Lgén Peter J. Devlin: Merci beaucoup.

Peut-être pourrais-je répondre aux deux questions en même temps.

Nous devons assurer une présence, affirmer notre souveraineté et entraîner nos soldats de manière à atteindre un degré de disponibilité opérationnelle suffisante dans le Nord. L'armée prend très au sérieux cette responsabilité. Il y a au moins deux grands exercices qui se déroulent chaque année dans le Nord, de même que l'Opération Nanook, qui a lieu en été. Nos exercices d'entraînement d'hiver se déroulent normalement entre février et mars, et environ 1 000 soldats y participent à chaque emplacement, l'un dans l'ouest et l'autre dans l'est, sans compter ceux qui participent à l'Opération Nanook.

Chaque fois que nous allons dans le Nord, nous prenons contact à l'avance avec les Rangers qui effectuent les patrouilles — il y en a 4 700 qui font partie de l'armée — des Forces canadiennes. Ce sont eux qui représentent le point de contact avec la localité, avec les dirigeants, et ce sont eux qui comprennent à fond le territoire local et les défis qui caractérisent la collectivité où ils vivent. Nous

travaillons toujours avec eux. Nous assurons toujours la coordination avec eux, avant même d'être déployés.

L'un des aspects du travail du soldat consiste à faire partie d'une équipe. Que vous travailliez dans le désert ou dans l'Arctique, il y a d'importants avantages qui accompagnent l'entraînement, que ce soit dans un environnement ou dans l'autre, à savoir l'entraînement lui-même, la discipline et la possibilité de comprendre la nature des défis. À mon avis, tous ces éléments sont présents dans le Nord. C'est un environnement extrêmement rigoureux qui demande un degré élevé de discipline et qui exige de la part des participants qu'ils respectent l'environnement et les collectivités où ils mènent leurs opérations.

Je pense que tous ces éléments sont réunis dans le cadre des programmes d'entraînement de l'Armée canadienne dans le Nord. Il s'agit de comprendre et de respecter le Nord, les populations locales et notre matériel, ainsi que la nécessité d'effectuer ce genre d'entraînement et de participer aux opérations.

● (1005)

S.-m. Gino Moretti: Si vous me permettez, en ce qui concerne l'optique des Rangers, nous avons dirigé une mission précédemment, et la diversité et la culture canadiennes... S'agissant du Nord, ce sont les Rangers qui nous permettent d'aller dans certaines collectivités — et il y en a 110 dans cette région. Nous ne pourrions pas simplement arriver et commencer à parler aux aînés. En passant par les Rangers qui servent d'agents de liaison et qui sont à même de gagner la confiance de la population locale, les jeunes soldats peuvent comprendre le processus culturel et les caractéristiques d'un environnement différent. Ainsi, quand nous emmenons ces mêmes soldats en Afghanistan, ils comprennent qu'il y a quelqu'un sur place qui joue un rôle clé à cet égard.

En plus des Rangers, nous avons aussi le programme des Rangers juniors aux Forces canadiennes, en vertu duquel les jeunes vivant en région nordique peuvent obtenir de meilleures assises pour leur vie future, parce que ce sont eux les membres de la génération suivante.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Chris, ça va?

M. Chris Alexander (Ajax—Pickering, PCC): Oui, très bien.

Le président: Vous avez la parole.

M. Chris Alexander: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier nos témoins, à la fois le général et le sergent-major, d'être parmi nous ce matin. Votre présence est vraiment très importante pour l'étude que nous menons actuellement. Je suis vraiment désolé de ne pas avoir été présent pendant la première heure de la réunion, mais je constate, d'après le texte de votre exposé liminaire, que vous nous avez donné deux ou trois éléments d'information bien importants qui nous seront d'une grande utilité pour déterminer ce qui constitue la disponibilité opérationnelle aux yeux de l'armée et ce que vous faites pour vous y préparer.

Juste pour vous expliquer mon absence, le Conseil atlantique du Canada tient une conférence avec certains de vos collègues à l'immeuble Pearson, et on m'a demandé de faire un exposé. J'aurais bien préféré être ici dès le départ.

Peter, je suis ravi de vous revoir. Je me rappelle l'époque à Kaboul où vous étiez le commandant de la brigade multinationale alors que ni vous ni moi ne savions quels seraient les résultats de cette mission. Donc, je tiens à vous féliciter pour tout ce que vous avez réalisé à cette époque et tout ce que vous avez fait depuis.

Il en va de même pour vous, sergent-major Moretti. Je sais à quel point vous jouez un rôle important de nos jours au sein de l'armée.

Je vois, d'après vos remarques liminaires, que vous avez déjà couvert beaucoup de terrain, mais je voudrais vraiment vous interroger au sujet d'une ou deux questions seulement — et non pas la perspective d'un déraillement ferroviaire à Port Hope, ce qui aura certainement alarmé Rick Norlock, dont la circonscription comprend Port Hope...

Vous venez d'en avoir un? Ah, bon — et je sais que c'était tout à fait hypothétique pour vous.

Mais par rapport à l'armée actuelle et aux défis auxquels vous êtes confrontés en ce moment, j'aimerais surtout vous parler de capacités. Quelle est l'ampleur de nos capacités à l'heure actuelle, grâce à l'expérience que nous avons acquise en Afghanistan, capacités que nous essayons d'institutionnaliser à Gagetown afin de lutter contre la menace des dispositifs explosifs de circonstance? Je sais que vous en avez déjà parlé. Je sais aussi que vous avez beaucoup d'expertise dans ce domaine. En même temps, il me semble que, où que nous envoyions nos soldats, les DEC vont être présents. Il est à peu près certain que, si nos opérations ne se limitent pas au maintien de la paix, l'une des menaces à laquelle nous serons confrontés sera justement celle des DEC.

Où en sommes-nous maintenant, par rapport au passé et par rapport à nos alliés?

• (1010)

Lgén Peter J. Devlin: Merci.

Pour votre gouverne, je précise que nous avons déjà exploré un peu cette question. Je dirais que le Canada est en position de force. Je crois que cette force est liée aux capacités qui ont été institutionnalisées — qu'il s'agisse de la force opérationnelle contre les dispositifs explosifs de circonstance, de l'escadron anti-DEC qui fait partie du 4^e Régiment d'appui du génie à Gagetown, ou des opérations du CRTS, c'est-à-dire le Centre du renseignement de toutes sources — par rapport à l'approche que nous adoptons en vue d'accroître nos connaissances relatives aux champs de bataille et défis de demain. Je crois que c'est lié à nos relations avec nos alliés, et j'ai justement mentionné que nous serons l'hôte d'un colloque international sur la lutte contre les DEC qui aura lieu le mois prochain à Québec.

Donc, nous avons fait le nécessaire pour ce qui est de respecter le caractère de cette menace et, encore une fois, nous avons dû prendre des décisions difficiles pour être à même d'établir le juste équilibre entre nos capacités et les ressources qui nous ont été fournies.

M. Chris Alexander: Monsieur le président, ma dernière question porte sur une question liée, soit celle du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance. Nous pourrions mener toute une étude là-dessus. Il est évident que, grâce à l'acquisition de nouveaux véhicules comme le VBL, les capacités du Canada ont évolué dans un sens positif.

Je vous invite donc simplement à nous situer par rapport à nos pairs. Quels sont les choix et les possibilités qui s'offrent à l'armée et aux Forces canadiennes dans ce domaine et qui pourraient influencer sur notre disponibilité opérationnelle?

Lgén Peter J. Devlin: Merci beaucoup; c'est une excellente question.

Vous savez, la stratégie de l'armée s'intitule « Engagés, vers l'avant », et c'est un excellent titre, de mon point de vue un peu partial. Si nous sommes engagés vers l'avant, c'est parce que nous avons compris la nature du champ de bataille et de la menace qui

pèse sur nous. C'est grâce aux connaissances que nous avons tirées des UAV. C'est le fait d'avoir des chasseurs dont la capacité optique est telle qu'il est possible d'obtenir des renseignements détaillés sur la menace et le champ de bataille. C'est le fait d'avoir des ballons et des tours. C'est également lié à la façon dont nous rassemblons tous ces différents éléments d'information. Nous les évaluons, et c'est ainsi que nous sommes engagés, vers l'avant.

Je crois que, à mesure que la technologie évoluera, les occasions qui se présentent dépendront de la façon dont nous exploitons l'espace. Il s'agira de continuer à accroître notre capacité UAV. Vous n'êtes pas sans savoir, j'imagine, que nous les avons loués pour la mission en Afghanistan. Il y a un projet — dont les FC ont besoin pour être à même d'utiliser les UAV — qui va s'enclencher dans quelques années seulement. Le défi pour nous — comme pour lutter contre les DEC — consiste à nous assurer que les commandants à tous les niveaux continuent d'être conscients de leur importance, pour qu'ils incorporent cet élément dans leurs programmes d'entraînement. Ainsi, quand nous aurons acquis cette capacité — ou quand nous y aurons accès par le biais de nos partenaires internationaux —, nous aurons les compétences voulues pour les utiliser.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Avant de passer au troisième tour, je voudrais vous poser quelques questions, général. Vous avez parlé des VBL et de leur importance pour nos capacités générales et notre disponibilité opérationnelle. Il a été annoncé que les VBL III vont être mis à niveau. De quelle façon ce projet de mise à niveau va-t-il influencer sur notre capacité de déploiement, dans l'éventualité d'une nouvelle mission à l'étranger?

Lgén Peter J. Devlin: Merci pour cette question. Encore une fois, j'insiste sur le fait que le VBL III est au cœur de la partie mécanisée de notre armée. C'est un excellent véhicule parce que, comme le disait M. Moretti, nos soldats lui font confiance.

Le contrat de mise à niveau a été signé. Il y a des véhicules à Edmonton qui sont déjà sur le point de subir les modifications nécessaires. Ils seront prêts l'année prochaine à un moment donné. C'est en novembre 2012 que nous aurons un groupement tactique, soit le groupement tactique de la 5^e Brigade

[Français]

de Valcartier et sera prêt pour un

[Traduction]

déploiement mécanisé.

• (1015)

Le président: Très bien. Parfait.

En fait, j'ai eu l'occasion d'être transporté dans un VBL III. Au mois d'août, j'étais à Wainwright avec les réservistes dans le cadre de l'exercice « Maple Defender »; je crois que c'était à ce moment-là. Le canon de 25 millimètres est précis et peut tirer à une grande distance. Je vois pourquoi sa présence sur les VBL est tellement intimidante.

J'ai également eu l'occasion de rouler dans un char d'assaut Leopard avec des membres de Lord Strathcona Royal Canadians, de tirer au canon et de voir à quel point ces canons sont puissants. Nous sommes en train d'acquérir de nouveaux chars d'assaut Leopard. Quand deviendront-ils opérationnels au sein de l'Armée canadienne?

Lgén Peter J. Devlin: S'agissant des chars d'assaut Leopard 2, il y a deux variantes — le A4 et le A6. Ils ont différents niveaux de protection devant et sur les côtés, et différentes longueurs de tubes. C'est une plateforme incroyablement puissante. Elle possède également une excellente technologie optique qui permet de bien définir le champ de bataille. Certains de ces chars d'assaut ont été complètement remis en état par des soldats canadiens en Afghanistan avant d'être renvoyés au Canada.

Ce week-end, M. Moretti et moi-même sommes revenus de l'Afghanistan, où nous avons pu rencontrer les soldats qui ont fait partie de la force opérationnelle de transition de la mission et discuter avec eux. Ces derniers ont complètement démantelé les chars d'assaut Leopard 2 que nous avions sur place, les ont réparés et les ont reconstruits. Ils sont maintenant en route vers nos différentes unités à l'heure actuelle.

Ceci dit, il faudra attendre le printemps ou l'été prochain avant que ces chars d'assaut ne possèdent la capacité opérationnelle nécessaire. Les opérations ont été centralisées. Il y a eu des exercices d'entraînement individuel pour que nous puissions conserver certaines capacités. Mais ces capacités vont aller en s'améliorant avec le temps.

Le président: À la fois vous et le sergent-major Moretti avez parlé de votre grande fierté à l'endroit de toutes nos Forces armées canadiennes. Nos soldats sont tout à fait incroyables. Je suis fier de tous nos soldats, aviateurs et aviatrices, et marins canadiens.

Je suis également fier de vous dire que mon neveu s'est enrôlé dans l'Armée canadienne et sera envoyé à Saint-Jean en janvier. Il a déjà fait une partie de son entraînement préliminaire.

Mais je suis curieux: quand nous parlons de disponibilité opérationnelle, maintenant que nous ne sommes plus sur le théâtre, le maintien en poste de l'effectif actuel et le recrutement de la prochaine génération de soldats seront-ils touchés d'une façon ou d'une autre?

Lgén Peter J. Devlin: Merci pour cette question. Elle est très pertinente.

À vrai dire, le conflit et la guerre sont excellents pour faire du recrutement. Les files d'attente aux centres de recrutement sont longues lorsqu'il est question de représenter le Canada de façon énergique dans le contexte d'un conflit. Je soupçonne que les files d'attente seront moins longues dans les années qui viennent.

C'est une question à laquelle M. Moretti et moi nous intéressons tout particulièrement. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous croyons qu'il faut justement offrir à nos soldats des programmes d'entraînement intéressants et exigeants, les récompenser sur le plan professionnel et faire en sorte que leur niveau d'entraînement et de disponibilité opérationnelle soit approprié en prévision de demain.

C'est un point tout à fait pertinent que vous soulevez là et nous y sommes sensibles; c'est certainement l'une des questions à laquelle je réfléchis par rapport à l'avenir.

Le président: Nous allons donc entamer le troisième tour.

Madame Moore.

[Français]

Mme Christine Moore: Merci beaucoup.

J'aimerais revenir sur les propos de M. Kellway, qui disait qu'il était difficile de vouloir tout faire en même temps. Je crois qu'il importe davantage de s'assurer que quelqu'un au Canada est capable de répondre à chaque besoin, sans nécessairement que ce soit la même personne qui doit répondre à tout.

Avant que je ne quitte la réserve, des transformations avaient été faites. Par exemple, on avait décidé que, relativement aux blindés, l'Est du Canada serait spécialisé dans les opérations de reconnaissance et l'Ouest du Canada le serait davantage dans les autres opérations, telles que les attaques.

J'aimerais savoir si d'autres divisions de cette nature ont été faites, en lien avec d'autres armes de combat ou avec les blindés, pour rationaliser en quelque sorte les opérations, pour que l'on soit capable de répondre à tous les genres d'opérations.

• (1020)

Lgén Peter J. Devlin: Merci. C'est une bonne question, madame. Vous soulevez un bon point.

Vous pouvez constater que, dans chaque section de notre armée, des ajustements ont été faits pour trouver un équilibre, pour atteindre une meilleure capacité de réponse et une plus grande disponibilité opérationnelle.

Vous avez cité l'exemple des régiments blindés de LdSH(RC), à l'ouest du Canada, avec la capacité de nos Leopard 2, ainsi que l'exemple des RCD, au centre du Canada, et même du 12^e Régiment blindé du Canada, à Valcartier, qui sont des régiments blindés de reconnaissance. Par ailleurs, l'escadron de Gagetown, composé à parts égales de militaires des RCD et du 12^e RBC, a pour but de maintenir la capacité et les connaissances en matière de blindés dans les deux régiments.

Nous avons pris de telles décisions

[Traduction]

afin d'atteindre le bon équilibre et de respecter les budgets, et nous avons prévu une concentration de nos chars d'assaut dans l'ouest du Canada où se situent nos meilleures installations d'entraînement collectives; et au centre et à l'est du Canada, nous avons les blindés de reconnaissance.

[Français]

C'est la même chose avec l'escadron de lutte contre les EEI qui reste à Gagetown avec les trois autres régiments du génie de combat.

[Traduction]

Nous maintenons un niveau de connaissances en ce qui concerne la lutte anti-DEC, mais les compétences particulières dans ce domaine et les détachements d'ouverture de route existent uniquement à Gagetown. Notre défi

[Français]

demain sera de retenir les connaissances, en même temps que de donner aux troupes de cet escadron l'occasion de s'entraîner à garder vivantes dans leur tête leurs aptitudes de sorte qu'elles puissent y avoir recours lorsqu'elles se retrouveront dans les champs de bataille.

S.-m. Gino Moretti: Le fait de rééquilibrer nos effectifs partout au Canada permet aux jeunes soldats d'envisager avec enthousiasme une mutation d'une province à l'autre ou d'une brigade à l'autre en vue d'approfondir leurs connaissances sur leur métier ou leur environnement.

Mme Christine Moore: Est-ce à dire que le fait de diviser les opérations entre les régiments qui utilisent la même arme de combat a eu un effet positif sur la disponibilité opérationnelle de nos régiments?

S.-m. Gino Moretti: Je pense que oui, madame, parce que le soldat cherche toujours à relever un défi. Par exemple, un jeune soldat qui commence son apprentissage à Valcartier dans le domaine de la reconnaissance va demander, pour améliorer ses capacités, à être muté dans l'Ouest, par exemple dans un régiment blindé à Edmonton, ou vice-versa.

Comme le commandant l'a mentionné, le centre d'excellence de Gagetown en matière d'entraînement avec les armes de combat donne l'occasion aux jeunes officiers de s'exercer, d'avoir tout l'équipement dont ils ont besoin pour leur développement. Ils peuvent partager ce qu'ils ont vécu en Afghanistan et au cours de leur entraînement. Il faut qu'ils conservent une certaine excitation face à l'exécution de leurs tâches.

Mme Christine Moore: Est-ce que d'autres plans portant sur la division des tâches au sein de l'armée de terre vont être réalisés prochainement?

Lgén Peter J. Devlin: Oui, notamment celui des véhicules de combat rapproché, ou VCR. Ce sont des véhicules destinés à être employés avec les chars. Ça va être mis en oeuvre dans l'Ouest du Canada.

[Traduction]

C'est une décision délibérée que nous avons prise afin d'être efficaces et efficaces dans notre façon d'utiliser nos précieuses ressources. Par le passé, nous étions une armée fortement symétrique: la 1^{ère} Brigade ressemblait parfaitement à la 5^e Brigade, et le 1^{er} Bataillon du 22^e Régiment

[Français]

était exactement comme le 1^{er} Bataillon du RCR.

[Traduction]

Maintenant, nous adoptons de plus en plus une approche asymétrique de façon à posséder toute la souplesse nécessaire à l'avenir, à nous conformer à nos budgets et à respecter le caractère du matériel que nous achetons. C'est une décision délibérée.

•(1025)

Le président: Je vous remercie.

Monsieur McKay.

L'hon. John McKay: Merci, monsieur le président.

Avant de commencer, je pense qu'il conviendrait de rendre hommage à M. Alexander pour son exploit d'hier soir. Il a été nommé député recrue de l'année au Parlement.

Des voix: Bravo, bravo!

L'hon. John McKay: Félicitations, Chris. À mon avis, c'est une assez bonne année si on réussit à publier un livre, avoir un bébé et être nommé député recrue de l'année. Félicitations.

Lieutenant-général, je voulais vous parler de la question que soulève le général Leslie au sujet des crédits périmés. Dans sa critique, il parle des difficultés qui existent au sein des forces armées en général et de l'Armée de terre en particulier, en ce qui concerne les crédits qui sont affectés et budgétés, et ensuite, pour toute une série de raisons qui concernent, entre autres, la chaîne d'approvisionnement ou le fait que tout le monde doit donner son approbation, il faut un certain temps avant qu'un projet ne se réalise. Nos discussions avec des officiers supérieurs des FC indiquent que la péremption des crédits et des autorisations les rend fous, étant donné qu'ils travaillent très fort pour obtenir ces budgets-là.

Je voudrais donc savoir ce que vous pensez plus précisément des observations du général Leslie concernant le nombre de personnes et

d'entités qui semblent avoir autorisé tout projet d'approvisionnement, mais aussi de ce qu'il a dit concernant la péremption des crédits et des autorisations qui commence, d'après lui, à vraiment poser problème.

Lgén Peter J. Devlin: Merci.

Cela constitue effectivement un défi de taille pour les Forces canadiennes et pour l'Armée de terre en particulier. Pour moi, il y a deux éléments. Les formalités sont très exigeantes.

Selon moi, les études qui sont en cours, y compris le rapport du général Leslie sur la transformation des Forces canadiennes nous ont obligés — et c'est un résultat positif — à examiner ces formalités — dont certaines relèvent du ministère, d'autres, du gouvernement du Canada — pour que nous réussissions à rationaliser nos activités et à les rendre beaucoup plus efficaces qu'elles ne le sont actuellement, tout en acceptant les risques qui en découlent.

Le deuxième élément concerne la nécessité d'avoir un budget annuel, par opposition à un budget pluriannuel; cela nous cause certaines difficultés. Il est maintenant question d'accorder à des ministères comme le MDN, qui font des acquisitions de matériel qui coûte plusieurs milliards de dollars, alors que tous ces crédits ne sont pas utilisés au cours d'un exercice budgétaire normal, la marge de manoeuvre nécessaire pour réaffecter les ressources en question si les chaînes de production ont du retard ou si d'autres problèmes de production se présentent, si bien que les crédits que vous envisagiez d'utiliser au cours de tel exercice financier vont finalement l'être seulement l'année d'après.

Donc, en ce qui me concerne, il s'agit de rationaliser un certain nombre de procédures et de faire accepter le caractère unique, disons, de certains ministères — en tout cas, dans l'optique du MDN — de sorte que des budgets annuels puissent être davantage considérés comme des budgets pluriannuels.

L'hon. John McKay: C'est intéressant ce que vous dites, parce qu'il est évident qu'un délai de 12 mois est court pour certains types d'acquisitions, mais après, vous risquez d'avoir des problèmes avec le Conseil du Trésor et Travaux publics.

Où en sont les discussions à l'heure actuelle sur la possibilité de protéger les crédits qui vous sont affectés, à condition qu'ils soient utilisés dans un délai raisonnable par rapport à l'ensemble du cycle budgétaire? Moi-même, j'ai travaillé au ministère des Finances pendant quelque temps, et je suis donc bien placé pour confirmer que les péremptions, ça rend fou.

Lgén Peter J. Devlin: En effet.

Je ne cherche pas à m'esquiver, mais je ne suis pas la personne la mieux placée pour répondre de façon précise à cette question. Le vice-chef d'état-major de l'Armée de terre « M. Plein de sous », est vraiment la personne à qui...

L'hon. John McKay: Est-ce le « général Plein de sous » ou...?

Des voix: Oh, oh!

Lgén Peter J. Devlin: Comme c'est un amiral, ce serait plutôt « l'amiral Plein de sous ».

Ce que je sais, c'est qu'à l'heure actuelle il y a un certain mouvement dans ce sens, et c'est un mouvement qui doit continuer. Je pense que d'autres ministères fédéraux sont sans doute dans la même situation que nous, mais il ne fait aucun doute que, au ministère de la Défense, nous parlons de sommes très considérables qui sont dépensées sur plusieurs années.

Donc, ce changement d'orientation est positif. À mon avis, une fois que nous savons ce qui est prévu, nous engageons les crédits qui nous sont affectés avec beaucoup d'efficacité.

• (1030)

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Opitz.

M. Ted Opitz: Merci, monsieur le président.

Mon général, jusqu'ici, nous avons parlé de beaucoup d'éléments liés à l'entraînement des soldats, au matériel et à ce qui va permettre de réorienter les activités d'entraînement par rapport aux niveaux 1 à 7. Nous sommes d'accord pour dire que nous en sommes au niveau 5 à l'heure actuelle, et ce en attendant de savoir en quoi consistera la prochaine mission. Mais je voudrais aborder un autre sujet, si vous me permettez.

Au début de votre exposé, vous avez évoqué la mentalité de guerrier du soldat. Je tiens à dire publiquement à quel point l'attitude et l'appui des Canadiens vis-à-vis de leurs forces armées sont utiles pour relever le moral des troupes et contribuer à renforcer cette mentalité de guerrier.

Lgén Peter J. Devlin: Je vous remercie. C'est tout à fait vrai.

Nos soldats ont acquis un degré de confiance en eux qui est rare. C'est le fait d'avoir participé à des opérations de combat. C'est également le fait d'être sûrs de la qualité des compétences et connaissances que les Forces armées canadiennes leur ont fournies. Les Forces canadiennes leur donnent une bonne trousse d'outils.

C'est également une expérience tout à fait phénoménale d'être dans la file d'attente chez Tim Hortons ici au Canada, dans la rue, dans l'autobus, à la gare ou dans un aéroport, parce que nous nous déplaçons toujours en uniforme; les Canadiens ont un immense respect pour leurs forces armées. Cela nous donne un grand sentiment de fierté et, selon moi, c'est cela qui anime leur mentalité de guerrier et leur confiance.

Cela nous fait chaud au cœur.

M. Ted Opitz: Sergent, avez-vous un commentaire à faire?

S.-m. Gino Moretti: La fierté des soldats est comme celle qui nous anime tous dans cette salle: nous sommes tous des citoyens canadiens et nous sommes tous très fiers de notre grand pays. Quand un soldat met son uniforme, il est fier de nous représenter tous. Peu importe où le gouvernement l'envoie, il est animé par ce sentiment.

M. Ted Opitz: Je voudrais poser une autre question et je partagerai ce qui reste de mon temps de parole avec M. Alexander.

S'agissant de l'éducation militaire, nous avons déjà parlé de l'enseignement. Il existe une directive du CEMAT sur la philosophie et l'éthique de l'Armée de terre, mais il y a également des programmes plus formels, que ce soit le COAT — l'université militaire, quoi — ou le Collège des Forces canadiennes où, au niveau supérieur, dans le cadre du programme national de sécurité, nous avons parmi les participants des officiers alliés — et d'autres qui ne le sont pas —, des membres des Forces canadiennes de toutes les branches et, bien entendu, des hauts fonctionnaires.

Pourriez-vous nous parler de la valeur de ce qu'ont fait les Forces canadiennes en tant qu'institution militaire et de l'importance de l'enseignement militaire formel pour nos soldats?

Lgén Peter J. Devlin: Merci.

L'enseignement militaire professionnel a beaucoup évolué au cours des 10 dernières années, à mon avis. Au sein de l'armée, nous avons, bien entendu, le cours sur les opérations de l'Armée de terre.

Un certain nombre d'autres cours sont également dispensés au centre d'entraînement au combat. Ce qui est bien important, en ce qui concerne les valeurs et la déontologie transmises à nos soldats, est la façon d'incorporer ces éléments dans les programmes d'entraînement collectif.

Au Collège des Forces canadiennes, où nous avons le programme de formation de commandement et d'état-major interarmées, de même que le programme d'études national, tous les cours sont d'ordre international. Tous ont parmi leurs participants des partenaires pangouvernementaux. C'est très enrichissant pour nos membres, pour nos soldats et tous les autres de pouvoir participer à un échange de vues, ou encore de parler de l'avenir, avec les participants d'autres pays. C'est également enrichissant pour nos partenaires pangouvernementaux.

En ce qui me concerne, ces deux éléments revêtent une importance critique pour l'avenir. Je mentionne également que nous envoyons ailleurs un certain nombre de personnes pour participer à des programmes d'études internationales, qui sont également très importants.

S.-m. Gino Moretti: À ce chapitre, j'ai eu l'honneur de représenter le Canada à l'United States Army Sergeants Major Academy. Quand j'ai été déployé en Afghanistan en 2003, j'ai pu retrouver d'anciens condisciples à Bagram pour obtenir les renseignements nécessaires que j'ai pu ensuite transmettre au commandant, afin que l'on puisse bien remplir notre tâche. Il en résulte une cohésion et une collaboration à l'échelle internationale, quelle que soit la nature de la mission.

Le président: Je vous remercie.

Chris?

M. Chris Alexander: Très rapidement...

Le président: Premièrement, pour que tout le monde le sache, j'ai voté pour vous...

Des voix: Oh, oh!

M. Chris Alexander: Vous me mettez dans l'embarras, monsieur le président.

Général, monsieur Moretti, d'abord, permettez-moi de rappeler que nous allons rendre hommage au général Bouchard et à l'engagement et aux réalisations des Forces canadiennes en Libye plus tard cette semaine. Au nom du comité, je tiens à transmettre à l'Armée canadienne par votre entremise notre profonde gratitude envers elle pour ses brillants exploits en Afghanistan.

Vous êtes le premier commandant de l'armée à vous présenter devant nous depuis la fin de la mission de combat. Nous savons que la mission se poursuit sous la forme d'un programme de formation, et nous savons aussi que les activités de clôture se poursuivent, mais je voulais simplement vous demander de transmettre, de la part du comité, notre profonde gratitude pour une mission exécutée avec brio.

J'ai une question rapide à deux volets. Premièrement, l'Armée de terre est composée à parts quasi égales d'une force régulière et d'une force de réserve. Comment faites-vous pour évaluer la disponibilité opérationnelle de la force de réserve? Est-elle très différente? Deuxièmement, vous avez occupé des postes importants de commandement aux États-Unis et au Canada, mais également en Iraq et en Afghanistan. Donc, à votre avis, quelles sont les principales leçons à tirer des expériences vécues sur ces deux théâtres en matière de disponibilité opérationnelle, et ce, pour toutes les armées participantes, et pas seulement pour la nôtre? Vous avez observé que certaines unités qui arrivaient sur le théâtre étaient très bien préparées, mais d'autres l'étaient moins. Quelles leçons avez-vous tirées de vos expériences sur ces deux théâtres d'opérations qui vous ont été profitables dans votre rôle actuel?

• (1035)

Lgén Peter J. Devlin: Je vous remercie.

S'agissant de la disponibilité opérationnelle de la force régulière et de la force de réserve, notre évaluation porte sur les soldats, le matériel et l'entraînement. En ce qui concerne les soldats, nous devons établir combien nous en avons dans notre effectif, et combien d'entre eux sont aptes au combat? Du côté des véhicules, c'est à peu près la même chose: avons-nous le nombre prévu de véhicules pour l'unité en question, et fonctionnent-ils bien, oui ou non? Au chapitre de l'état de préparation, quel niveau d'entraînement a été fourni?

À mon sens, il faut éviter de trop compliquer la question de la disponibilité opérationnelle, car il s'agit en réalité de mettre ensemble les divers éléments — les soldats, le matériel et l'entraînement —, il faudrait le relever par la suite, en fonction d'un nouveau théâtre d'opérations pour que nos soldats canadiens puissent y être déployés pour représenter le Canada.

Donc, nous mesurons le degré de disponibilité opérationnelle de la force de réserve de la même façon. Pour la force régulière, c'est le niveau 5, alors que pour la force de réserve, c'est le niveau 4 pour des raisons de ressources. Ensuite, nous organisons régulièrement des activités d'entraînement collectif pour permettre aux réservistes d'atteindre un degré plus élevé de disponibilité opérationnelle. Donc, c'est fort semblable, mais un peu différent.

Pour ce qui est de ce que j'ai observé et appris grâce à mes activités internationales, j'estime que les Canadiens — soldats, marins, aviateurs et aviatrices — sont phénoménaux. Ils le sont, d'abord et avant tout, parce qu'ils sont Canadiens. À mon avis, les valeurs qui animent les membres des Forces canadiennes font d'eux un atout des plus précieux sur le champ de bataille, quel qu'il soit, et qu'ils soient à bord d'un navire, dans un avion ou sur le terrain.

À mon sens, la grande force du Canada... et c'est justement ce que nous avons observé, notamment en Afghanistan, où ce sont les Canadiens qui ont adopté une approche axée sur les relations avec les populations locales pour contrer les opérations insurrectionnelles, qui ont respecté les populations locales et ainsi que leur mode de gouvernance, qui ont réussi à travailler avec nos alliés et avec les organisations internationales et non gouvernementales pour assurer un degré de protection à la population afghane qui a incité les Afghans, par opposition à l'armée, à dire non à l'insurrection.

C'est quand ce genre de choses se produit que la situation commence à évoluer et que la population entrevoit un meilleur avenir demain. C'est alors que l'armée — c'est-à-dire l'ANA — et la PNA gagnent le respect de leurs concitoyens et ont davantage confiance en elles, et il en va de même pour nous et pour l'ensemble de la communauté internationale. Pour moi, le résultat est étroitement lié à la façon dont nous travaillons avec la population

locale et les forces de sécurité locales de manière respectueuse: voilà la grande force du Canada, et c'est cela qui sera la force de toutes les armées à l'avenir, à mon avis.

Le président: Très bien; je vous remercie.

Général, vous avez parlé de l'entraînement et des différents niveaux d'entraînement et, dans votre document, vous avez parlé de disponibilité opérationnelle normale et élevée. Pourriez-vous éventuellement fournir au comité un document qui décrit mieux à quoi correspondent ces différents niveaux de disponibilité opérationnelle pour que nous tenions compte de ces éléments dans nos discussions au moment de rédiger l'ébauche et la version finale de notre rapport?

Lgén Peter J. Devlin: Donc, vous aimeriez que je vous fasse parvenir un résumé des éléments correspondants à chacun des niveaux?

Le président: Oui, si possible, pour que nous comprenions mieux de quoi il s'agit quand vous parlez des différents niveaux d'entraînement — 4, 5, etc.

• (1040)

Lgén Peter J. Devlin: Bien sûr. Je serais très heureux de fournir cette information au comité.

Le président: Merci beaucoup.

Je voudrais également revenir sur les remarques de M. Alexander. Nous sommes extrêmement fiers de l'excellent travail accompli par l'Armée canadienne en Afghanistan, surtout que nous sommes en transition à l'heure actuelle vers un rôle de formation. Les opérations de combat tirent à leur fin, mais il convient de rappeler l'immense succès remporté par nos forces canadiennes malgré les grandes difficultés auxquelles elles étaient confrontées et les pertes que nous avons subies. Nous sommes fiers de chacun de nos soldats qui étaient sur le terrain pour aider le peuple afghan et contribuer à bien remplir notre mission. Donc, félicitations.

Lgén Peter J. Devlin: Monsieur le président, vous verrez M. Moretti et moi-même jeudi matin, au moment où nous pourrons rendre hommage à tous ceux qui ont participé à la grande mission qui a été exécutée en Libye. Nous sommes extrêmement fiers d'être, d'abord et avant tout, des soldats canadiens, qui sont animés par une mentalité de guerrier remarquable, et c'est cela qui garantira au Canada une position de force dans les années qui viennent. Des soldats bien équipés et bien entraînés qui ont confiance en eux-mêmes donnent une flexibilité considérable au Canada et, comme je l'ai dit dans mon exposé liminaire, constituent une force décisive pour notre pays.

S.-m. Gino Moretti: La vie de soldat est une affaire de coeur. Le soldat ira toujours là où on a besoin de lui et fera toujours ce qu'on lui demandera de faire. S'appuyant sur son entraînement, les ressources qu'il possède et le leadership dont il bénéficie, le soldat est fier de représenter le Canada à la fois au Canada et à l'étranger, et à venir en aide aux secouristes opérationnels en cas de crise.

Le président: Merci beaucoup.

Je tiens à vous remercier pour vos observations et votre contribution à notre étude sur la disponibilité opérationnelle. J'espère que, quand nous aurons terminé notre rapport, vous le trouverez d'une certaine utilité et qu'il en ira de même pour le Parlement et le ministère de la Défense nationale aussi.

Maintenant, je voudrais simplement vous parler brièvement de ce qui est prévu jeudi. Bien entendu, nous avons tous été invités à assister à la cérémonie qui aura lieu à la Chambre du Sénat à 9 h 45 afin de rendre hommage à l'Aviation canadienne et à tous ceux qui ont participé à l'opération Libye sous la direction du général Bouchard. Notre réunion le matin ne durera qu'une heure.

Donc, nous avons fait quelques petits changements. Nous avons reçu une demande de la part du Royaume de la Norvège dont les représentants voudraient nous rencontrer. Ainsi nous allons recevoir le secrétaire d'État du ministre de la Défense en Norvège, M. Roger Ingebrigtsen, de même que l'ambassadrice auprès du Canada, Mme Eikeland, qui passeront une heure avec nous pour nous faire part de leurs observations sur la disponibilité opérationnelle. Je suis convaincu qu'ils voudront également aborder la question de la souveraineté dans l'Arctique, de même que notre étude sur l'OTAN et l'Alliance nord-américaine. Donc, nous aurons l'occasion de nous entretenir avec eux.

Et par rapport aux points soulevés par M. McKay tout à l'heure, concernant la page 65 de l'ouvrage de notre ancien collègue, Derek

Lee, sur les procédures en comité, votre affirmation est vraie pour la plupart des témoins. Mais, comme les ouvrages d'O'Brien et de Bosc, de Marleau et de Montpetit indiquent très clairement — et ce sont les vrais ouvrages de référence... et dont parle M. Lee, eh bien, si cela vous intéresse de lire le chapitre 20 intitulé « Témoignages », aux pages 1067 à 1070 inclusivement, vous verrez qu'on évoque la considération particulière qu'il convient d'accorder aux fonctionnaires du gouvernement du Canada lorsqu'ils comparaissent devant un comité. On les dispense de répondre à des questions qui ne sont pas rattachées à leur secteur de responsabilité ou risqueraient de les mettre en conflit avec leur ministère.

L'hon. John McKay: Je vous recommande également de lire l'ouvrage de Beauchesne.

Le président: Ce sont des références utiles, mais essayons de nous en tenir au principal ouvrage dans ce domaine.

Là-dessus, je vous demande une motion d'ajournement.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>